ROY
6520

HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOÖLOGY

Boston Soc.

DECEMBER 7, 1945

6917

TRANSACTIONS

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DES ARTS ET DES SCIENCES

DE

MAURICE

NOUVELLE SÉRIE.] [VOL. XII

MAURICE

THE MERCHANTS AND PLANTERS GAZETTE

1883

Ja2-9

TRANSACTIONS

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DES ARTS ET DES SCIENCES

DE

MAURICE

NOUVELLE SÉRIE.] [VOL. XII

MAURICE

THE MERCHANTS AND PLANTERS GAZETTE

1883

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DES ARTS ET DES SCIENCES

DE

L'ILE MAURICE

SÉANCE DU JEUDI, 21 FÉVRIER 1878

PRÉSIDENCE DE L'HON. V. NAZ, C. M. G.

Présents : MM. J. Anderson, C. E. Bewsher, L. Bouton, Ch. Bruce, Ev. de Chazal, G. de Coriolis, A. Daruty, Ev. Dupont, Dr. A. Edwards, J. H. Finniss, P. Le Mière, J. E. Para et V. de Robillard.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Le Secrétaire donne lecture :

1o. D'une lettre de M. Joseph Henry, directeur du " Smithsonian Institution ", accusant réception du dernier volume des Transactions de la Société ;

2o. D'une lettre de M. J. Dumas, secrétaire perPétuel de l'Académie des Sciences, ainsi conçue :

INSTITUT DE FRANCE

Académie des Sciences,
Paris, 20 Novembre 1877.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie,

A Monsieur le Secrétaire de la Société Royale des Arts et des Sciences de l'île Maurice

" Monsieur,

" J'ai l'honneur de vous informer que l'Académie des Sciences vient de mettre à la disposition de votre Société un exemplaire des comptes-rendus de ses séances, à partir du 1er janvier 1878.

" Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien vous entendre directement pour l'envoi des numéros de cette publication avec son Editeur, M. Gauthier-Vilars, demeurant à Paris, quai des Grands-Augustins No. 55.

" Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

" J. Dumas."

Conformément à l'ordre du jour, il est procédé au scrutin des deux membres proposés à la dernière réunion, le Dr Vitry et le Dr. G. Bouchet, qui sont reçus à l'unanimité membres résidents de la Société.

Sont proposés en cette qualité :

MM. George Robinson, H. B. Wilson, par M. A. Daruty appuyé par l'hon. Président.

M. P. Ed. de Chazal, par l'hon. Président et M. J. H. Finniss.

M. Ch. Frappier, de St.-Pierre (Réunion), est proposé en qualité de membre correspondant par le Dr. Edwards et l'hon. Président.

M. C. E. Bewsher fait une proposition au sujet de livres scientifiques à faire venir. Cette proposition est référée au Conseil de la Société.

L'hon. Président dit que la Société vient de recevoir un grand nombre d'ouvrages scientifiques parmi lesquels on remarque l'ouvrage de Grandidier sur *Madagascar*, l'*Atlas Ichthyologique* de Bleecker sur les Poissons de la Mer des Indes, *La Faune ornithologique éteinte des îles Mascareignes* par Milne Edwards, et un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire naturelle, la médecine et la chimie agricole. La plupart de ces ouvrages sont ornés de splendides planches coloriées.

M. C. Bruce informe la Société de la vente de la bibliothèque du *Commercial Gazette*, et dit que ce sera une bonne occasion pour enrichir la bibliothèque de la Société de quelques ouvrages importants.

Le Président informe la Société que l'hon. Ed. Newton lui fait don d'un grand nombre de brochures, déposées sur la table, où elle trouvera de précieux renseignements sur l'Histoire Naturelle de Maurice et de Madagascar.

Des remercîments sont votés à l'Hon. Newton.

Le Président offre à la Société, de la part du

Dr. Meldrum, une brochure intitulée : *Sunspots & Rainfall.*

Des remercîments sont votés au Dr Meldrum pour son aimable attention.

M. Ev. Dupont, au sujet des paroles prononcées par l'Hon. Ed. Newton à la dernière séance annuelle, dit qu'il ne partage pas complètement l'opinion émise par l'Hon. Newton quant à la formation des dépendances de Maurice et pense qu'on pourrait encore trouver à faire des collections fort intéressantes dans ces îles, la plupart encore inexplorées ; et il propose que le Secrétaire soit invité à se mettre en rapport avec M. Ackroyd, le magistrat chargé de visiter ces îles, afin d'en obtenir des spécimens d'histoire naturelle.

M. J. E. Para donne la description faite par M. Milne Edwards d'un nouvel oiseau de Madagascar.

M. J. F. Anderson présente une note sur une île volcanique que le Capitaine d'un navire danois a rencontré le 10 décembre 1876 près du Détroit de Magellan. (*Voir l'annexe A.*)

M. J. E. Para donne communication d'un travail sur le " Thomise Fouque, " *Thomisus Foka.* (*Voir l'annexe B.*)

Le Président complimente M. Para sur son travail et lui présente les remerciements de la Société.

La séance est levée.

SÉANCE DU MERCREDI, 13 MARS 1878

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HON. V. NAZ C. M. G.

Présents : MM. Ch. Bruce, de Caila, G. de Coriolis, A. Daruty, Dr. C. Daruty, N. Desjardins, Ev. Dupont, J. H. Finniss, P. Lemière, J. E. Para, Dr. H. Vitry.

A l'ouverture de la séance l'hon. Président donne lecture d'une lettre du Secrétaire M. L. Bouton qui s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion pour cause de maladie.

M. Ev. Dupont fait remarquer que depuis que M. Bouton est Secrétaire de la Société, c'est la première fois qu'il ne peut assister à une séance, et, appuyé par l'hon. Président, il propose de consigner au procès-verbal les regrets que la Société éprouve de la maladie de M. Bouton et les vœux qu'elle forme pour son prompt rétablissement.

M. A. Daruty, vice-Secrétaire, donne alors lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Les Drs. G. Bouchet, Ed. Le Juge, et M. Ch. Meldrum s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

MM. Geo. Robinson, W. H. B. Wilson et P. E. de Chazal proposés à la dernière réunion, sont élus membres résidents de la Société. M. Ch. Frappier, de St-Pierre île de la Réunion, est élu membre correspondant de la Société.

Lecture est donnée 1o. d'une lettre de l'hon. Ed.

Newton C. M. G. remerciant la Société du titre de Membre Honoraire qu'elle a bien voulu lui conférer avant son départ de la colonie ;

2. D'une lettre de M. Alex. Agassiz, Directeur du *Museum of Comparative Zoology* de Haward College, Cambridge, U.S., accusant réception du Vol. 9, 1876, des Transactions de la Société ;

3o. D'une lettre de M. Justin Winsor, Bibliothécaire de Haward College, Cambridge U.S., demandant à la Société de souscrire à un ouvrage édité par M. Samuel H. Scudder sur les publications scientifiques de toutes les langues. Référé au Conseil de la Société ;

4o. de la lettre suivante :

Rigny, Flacq, le 13 Mars 1878.

A Monsieur Albert Daruty,

Vice-Secrétaire de la Société Royale des Arts et Sciences.

" Monsieur,

" Je vous prie de présenter mes regrets à l'honorable Président, si je ne peux assister à la séance de la Société qui a lieu aujourd'hui.

" Je vous serai obligé de donner communication à la Société et de lire en mon nom le petit travail que le journal de Thérapeutique de M. Gubler a publié sur l'emploi de la cinchonidine. Je regrette bien vivement de ne pas pouvoir le lire moi-même.

" Je dois partir par la malle prochaine et faire une absence assez longue de la Colonie. Veuillez recevoir et transmettre à la Société les regrets que j'éprouve

de me séparer, quoique momentanément, de mes collègues. Je tâcherai de leur être utile le plus que je pourrai, dans la faible proportion de mes moyens, toutes les fois que l'occasion se présentera.

" J'ai l'honneur d'être,

" Monsieur,

" Votre très dévoué serviteur,

" Dr. E. Le Juge."

M. A. Daruty propose à la Société de consigner au procès-verbal ses regrets de voir s'éloigner d'elle un de ses membres les plus actifs. " Le Dr. Le Juge, " ajoute M. Daruty, malgré son éloignement et ses oc- " cupations, manquait rarement d'assister aux séances " de la Société, et il en a été un des membres les plus " travaillant, ainsi que le prouvent ses travaux impri- " més dans nos transactions. Nous avons tous entendu " ses intéressantes communications sur les plantes " médicinales, sur l'emploi de la salycine, ses descrip- " tions des monstres humains ou animaux, enfin son " important et beau travail sur le *laffe* ; il est parvenu " le premier à découvrir sur ce poisson un appareil " venimeux, nié jusqu'ici par les plus grands natura- " listes. Ce travail peut être considéré à juste titre " comme le plus important de ceux présentés dans ces " dernières années.

" Je vous propose donc de souhaiter un heureux " voyage et la santé à notre ancien Vice-Président."

L'Hon. Président dit qu'il avait la même propo-

sition à faire, et qu'il seconde de grand cœur la motion de M. Daruty. Tous les membres approuvent cette motion.

Le Secrétaire présente de la part du Dr Le Juge la *Monographie des Bignoniacées*, par M. Ed. Bureau, aujourd'hui professeur de botanique au Muséum de Paris.

Des remerciements sont votés au Dr Le Juge pour ce souvenir.

Le Secrétaire dépose sur la table :

De la part de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, son bulletin No. 3 de 1877 ;

De la part du Dr K. Möbius, une brochure en allemand sur ses travaux à Maurice.

M. Dupont signale parmi les nouvelles scientifiques contenues dans les publications reçues par la Malle :

1o. La mort de M. Bleecker, ichthyologiste bien connu par ses magnifiques travaux sur les poissons de la mer des Indes ;

2o. Un travail communiqué à la Société Linnéenne de Londres, sur les Pandanées, par le Dr Balfour qui a fait partie de l'Expédition du Passage de Vénus à Rodrigues en 1874.

L'Hon. Président annonce à la Société que M. Collet, sur le point de partir pour Agaléga, a bien voulu, sur sa demande, se charger de rassembler des collections d'histoire naturelle pour le Muséum. La Société remercie M. Collet.

M. P. Lemière fait voir à la Société deux spécimens de bois provenant de Madagascar. Le premier est un bois noir avec des reflets verdâtres d'un très bel effet, appelé *Tourouf* par les malgaches. Le second offre une écorce qui, mâchée, a la propriété d'exciter énergiquement la salivation ; les malgaches lui attribuent aussi de grandes vertus contre les maux de dents.

Lecture est donnée d'un intéressant travail du Dr. E. Le Juge sur " l'emploi du sulfate de cinchonidine dans les fièvres intermittentes."

A la suite de cette lecture, le Dr. Vitry fait remarquer qu'il a obtenu les mêmes succès avec le sulfate de cinchonidine, qui dans les hôpitaux à Maurice, a remplacé le sulfate de quinine.

Le Dr C. Daruty dit aussi s'être toujours bien trouvé de l'usage de cet alcaloïde du quinquina, et ajoute qu'il s'en est même servi sous la forme de Bromhydrate, qu'il a fait préparer par M. De Gaye, pharmacien à Mahébourg. En injections hypodermiques, il n'a jamais constaté d'abcès consécutifs ; ce qui tient pour lui en grande partie à la pureté des substances, à la bonne préparation du Bromhydrate et aux soins apportés à l'opération. Quand ces trois conditions se trouvent réunies il n'a jamais vu non plus d'abcès consécutifs aux injections de Bromhydrate de quinine.

M. Para prie les Drs. H. Vitry et C. Daruty, qu se trouvent dans la position de faire des recherches

sur les poissons vénéneux, de vouloir bien faire parvenir à la Société leurs remarques sur cette question intéressante dont s'occupe M. A. Daruty, et fait observer que la mort mystérieuse de M. Legrand et de sa famille aux Six Iles vient augmenter l'intérêt qu'il y aurait à élucider le mode d'action de ces poissons si dangereux auxquels on rapporte cette catastrophe.

Les Drs. Vitry et C. Daruty disent qu'ils se chargeront volontiers de la chose.

Sur la demande de M. A. Daruty, le Dr. H. Vitry rapporte un cas fort curieux où trois pêcheurs furent empoisonnés après avoir mangé d'un poisson qu'il n'a pu identifier exactement, mais qu'il soupçonne être le *croissant à queue jaune*; deux de ces hommes furent pris de violents vomissements, le troisième succomba une heure et demie après l'ingestion du poisson dans des douleurs atroces. Ceux qui vomirent se rétablirent lentement, mais conservèrent très longtemps des douleurs intermittentes très vives avec une affection fort curieuse de la peau.

M. A. Daruty dit que de ses observations à ce sujet, il ressort que 1o. certains poissons sont accidentellement vénéneux ; 2o. d'autres partiellement, c'est-à-dire qu'après les avoir débarrassés de certaines parties de leur corps ils sont inoffensifs ; 3o. enfin un certain nombre sont constamment vénéneux, c'est-à-dire à n'importe quelle saison et à n'importe quel âge, tel que la *Chemise*, le plus redoutable de tous.

L'Hon. Président communique une lettre de

l'Hon. Ed. Newton en réponse à la demande formulée par la Société d'Acclimatation à l'effet de protéger les oiseaux de Maurice et de ses dépendances. C'est donc par erreur que cette lettre a été adressée au Président de la Société Royale. (*Voir l'annexe C.*)

M. N. Desjardins donne lecture d'un mémoire sur la création, à Maurice d'un musée de peinture. Cette question est référée au Conseil de la Société, qui s'adjoindra M. N. Desjardins quand il s'agira de cette question. (*Voir l'annexe D).*

M. A. Daruty fait part de la première partie de ses observations sur la substitution des espèces dans la Faune et la Flore de Maurice.

La séance est levée.

SÉANCE DU MERCREDI, 10 AVRIL 1878

PRÉSIDENCE DE L'HON. V. NAZ, C.M.G.

Présents : MM. Anderson, de Caila, de Coriolis, A. Daruty, Dupont, Desjardins, P. Lemière, Para, Sérendat, de Robillard, Virieux et les docteurs Daruty et Vitry.

Le bulletin de la séance du 13 Mars dernier est lu et adopté.

Le Président dit qu'il a reçu une lettre de M. Bouton, qui exprime ses regrets de ne pouvoir pour cause de maladie assister aux travaux de la Société.

Le Président dit que depuis la dernière séance, la Société a fait une perte très douloureuse par la mort de M. Christian Wiéhé qui, depuis le 8 Janvier 1846, était l'un de ses membres les plus actifs. M. C. Wiéhé a été en plusieurs fois Vice-Président de la Société, et Président de plusieurs des expositions. Le Musée contient une collection bien intéressante des espèces nouvelles d'animaux introduits par M. C. Wiéhé et élevés à Labourdonnais. Dès le 12 Mai 1875, la Société avait adopté à l'unanimité, suivant la proposition de M. L. Bouton, appuyée par le Président :

" La nomination de M. C. Wiéhé en qualité de membre honoraire, en raison des services qu'il a rendus à la Société, pendant plusieurs années, du vif intérêt qu'il lui a toujours porté et de son exactitude à remplir envers elle toutes ses obligations comme membre."

Le Président termine en demandant à la Société de consigner ses profonds et sincères regrets à l'occasion de la mort de M. C. Wiéhé sur le bulletin de ce jour.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président rappelle à la Société qu'il y a un obélisque élevé au Jardin des Pamplemousses, sur lequel se trouvent inscrits tous les noms des Mauriciens qui ont été utiles à leur pays. Il croit que les membres seront unanimes à décider que feu M. C. Wiéhé réunit toutes les qualités nécessaires pour y figurer. Il propose donc que des démarches soient faites pour que le nom de M. C. Wiéhé soit inscrit sur l'obélisque.

Cette proposition appuyée par M. Daruty est adoptée à l'unanimité.

Le Président dit qu'il espérait soumettre aujourd'hui le rapport du Conseil à la Société, mais M. Dupont n'ayant pas pu se procurer les renseignements nécessaires, n'a pu le terminer.

A la suite d'une discussion générale, le Président donne avis qu'à la prochaine séance, il demandera que les réglements soient modifiés de manière que les séances de la Société aient lieu le premier Mercredi après l'arrivée de chaque Malle.

M. Desjardins dit que dans une visite qu'il a faite au Musée, il a vu que certains objets portaient le titre de " Mauritius Museum. " Il demande que le véritable nom du Musée, celui de " Musée Desjardins " soit conservé et dit qu'il soumettra au Conseil des documents à l'appui de sa demande.

Le Secrétaire dépose sur la table une lettre de M. Newton, du British Museum, et un journal de la Société Agrihorticulturale de l'Inde.

Il mentionne la mort de M. Claude Bernard, professeur de physiologie expérimentale au Collége de France et celle du Père Secchi, de l'Observatoire de Rome.

M. Daruty donne lecture d'une traduction résumée du journal " Nature " sur l'arbre à pluie du Pérou, faite par M. Bouton. *(Voir l'annexe E.)*

M. de Coriolis donne lecture de son travail " Uses of colours among animals, " et M. Para, celui

des " Considérations générales sur les champignons vénéneux de Maurice. "

Après lecture par M. Dupont d'un extrait d'une notice publiée par M. A. Morelet, sur les coquilles terrestres recueillies par M. Bewsher à l'Ile de Johanna, la séance est levée.

SÉANCE DU MERCREDI 8 MAI 1878

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. CH. BRUCE, VICE-PRÉSIDENT

Présents : MM. F. Anderson, C. E. Bewsher, L. Bouton, H. C. de Caila, A. Darnty, Dr. C. Daruty, N. Desjardins, Ev. Dupont, H. Finniss, P. Lemière, J. E. Para, Dr. Ch. Régnaud, V. de Robillard, Dr. H. Vitry.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, le président complimente M. Bouton de son rétablissement.

M. Numa Desjardins énumère les motifs pour lesquels il demande le rétablissement du véritable nom du Muséum tel qu'il existait depuis la donation qui en a été faite à la colonie par sa mère. Il est invité à écrire ses motifs.

Lecture est donnée d'une lettre de l'Astronome Royal de l'observatoire d'Edinburgh.

M. Le Mière et le Dr. Vitry demandent que le rapport préparé par le Conseil sur le Muséum soit sou-

mis à la Société avant d'être adressé à S. E. le Gouverneur.

Cette proposition est acceptée.

M. Ch. de Caila s'offre pour traduire ce Rapport qui lui est remis à cet effet.

Le Dr Ch. Régnaud propose qu'il soit fixé une séance spéciale pour entendre et discuter ce Rapport (hear and consider).

Cette proposition, appuyée par le Dr Vitry, est adoptée et il est convenu que la Société se réunira à cet effet le Mardi 14, à deux heures.

Le Dr Vitry présente de la part de M. Eugène Dupuy une brochure de son fils sur la physiologie du cerveau.

Des remercîments sont votés à M. Dupuy sur la proposition de M. A. Darnty et de M. Anderson.

M. Desjardins prie le Président de fixer une réunion du Conseil pour examiner son projet de création d'un Musée de peinture.

Le Dr Régnaud donne lecture de ses notes de voyage, sur Cilaos. Il regrette de ne pouvoir pour cette fois, communiquer que la partie concernant l'aspect de la constitution géologique du cirque de Cilaos ; ainsi que le climat et la salubrité de cette station, promettant pour la prochaine séance ses observations sur l'administration et la population.

Cette lecture excite un vif intérêt et des remercîments sont votés au Dr. Régnaud.

M. Le Mière présente une *Magile* pétrifiée trouvée sur l'îlot Barkly.

M. Bewsher fait voir une convolvulacée qui croît sur un terrain incendié et fait remarquer que cette plante n'est pas connue à Maurice.

Le Lieutenant E. B. Evans est proposé en qualité de membre résident par M. Bewsher et le Président.

La séance est levée.

SÉANCE SPÉCIALE DU 14 MAI 1878

PRÉSIDENCE DE M. CH. BRUCE VICE-PRÉSIDENT

Présents : Dr. C. Meldrum, F.R.S., Vice-Président, Dr. C. Daruty, Dr. Edwards, Dr. Davidson, Dr. Vitry, l'Evêque de Maurice, l'Hon. M. Connal, MM. J. Henry Finniss, E. Sérendat, J. F. Anderson, Ange Régnard, Paul Lemière, Rév. Stephen Walshe, E. Dupont, J. Melville Matson, J. E. Para, A. J. N. Arnott, V. de Robillard, J. Müller N. Desjardins, C. E. Bewsher et A. Daruty.

Lecture est donnée du rapport préparé par le Conseil sur le Museum. *(Voir l'annexe F).* Au moment de la mise aux voix M. Lemière propose un amendement tendant à l'altération radicale d'une des principales recommendations du Conseil. L'amendement est rejeté par 12 voix contre 11.

SÉANCE DU MERCREDI, 5 JUIN 1878

PRÉSIDENCE DE M. C. BRUCE

Présents : MM. A. Daruty, Dr. Daruty, Dr. Davidson, E. Dupont, de Caila, de Coriolis, V. de Robillard, Dr. Edwards, P. Lemière, Para, Dr. Régnaud, et le Revd. S. Walshe.

Lecture est donnée par l'un des deux vice-Secrétaires de la Société, M. A. Daruty, du bulletin de la séance du 8 Mai dernier.

Le Président dit qu'avant de proposer l'adoption de ce bulletin, il désire demander au docteur Régnaud si celui-ci, en proposant la séance spéciale du 14 Mai dernier, avait compris qu'elle ne serait ouverte seulement qu'aux membres de la Société.

Le Dr. Régnaud répond affirmativement en disant qu'il avait ainsi compris sa proposition. Il se rappelle que le Président lui avait fait valoir la nécessité de tenir secrète la discussion qui devait avoir lieu sur la question du rapport.

Le Président dit qu'il avait pensé qu'il était mieux de ne pas discuter cette question publiquement, mais dans une séance où les membres auraient été seuls admis.

Le Dr. Régnaud dit que pour le moins, il l'avait ainsi compris.

Le Président demande au docteur Régnaud s'il a une objection quelconque à faire insérer la ma-

nière dont il avait compris que la séance du 14 mai devait avoir lieu.

Le Dr. Régnaud répond qu'il se rappelle qu'il a été dit quelque chose sur la nécessité d'avoir une séance spéciale aux membres seulement et qu'il y avait donné son consentement.

Le President dit que s'il n'y a pas d'objection, il fera consigner l'insertion qu'il a demandée au bulletin du 8 Mai dernier.

Le Dr. Davidson dit qu'il avait compris que la séance spéciale du 14 Mai était seulement ouverte aux membres.

M. Para croit que les Statuts de la Société s'y opposent.

Le Dr. Regnaud dit qu'il lui semble qu'il avait été convenu, et lui-même le pensait ainsi, que la séance du 14 Mai ne devait pas être publique, parce qu'on devait discuter des questions qu'il ne fallait pas livrer à la publicité. Il n'a pas écrit cela dans la proposition qu'il a faite, mais il l'avait compris ainsi, bien qu'il n'y ait rien à cet effet dans la motion écrite qu'il a déposée.

M. Dupont pense qu'on peut faire l'insertion de ce que demande le Président avec le consentement du docteur Régnaud.

M. Para dit qu'on ne peut pas mettre cela dans le bulletin, parce que c'est l'opinion privée de M. le docteur Régnaud. Il ne faut pas faire une chose qui est contraire aux réglements.

Le Dr. Regnaud dit que la séance devait être privée parce qu'il y avait des choses secrètes à discuter et qu'il n'y avait pas besoin d'une séance publique.

M. Dupont dit que ce qui est demandé c'est de consigner que l'intention des membres présents à la séance du 8 Mai était de rendre secrète la séance du 14 Mai dernier.

Le Président dit qu'il n'insistera pas.

Le bulletin est ensuite mis aux voix et adopté.

Le Président dit qu'en ce qui concerne le bulletin de la séance spéciale du 14 Mai dernier, il l'a rédigé lui-même et il demande à la Société d'en donner la lecture. Il dit qu'il l'a soumis à la majorité des membres qui ont assisté à la séance, lesquels l'ont approuvé et signé.

Après une discussion assez longue,

Le Dr Davidson propose que lecture soit donnée du bulletin rédigé par le Président.

Le Rév. S. Walshe appuie.

Le Président met la proposition du Dr Davidson aux voix. Elle est adoptée à une majorité de sept contre six.

Le Président donne lecture du bulletin qu'il a rédigé.

Le Président met aux voix l'adoption du bulletin de la séance du 14 Mai dernier, quatre membres votant contre et MM. de Caila et de Coriolis s'abstenant par suite de leur absence à la dernière séance, le bulletin est adopté.

Le Dr Daruty prie le Président de lui permettre de demander si à la dernière séance, le Rapport a été mis aux voix.

Le Dr Daruty dit que puisqu'on n'a pas répondu, il se permettra de demander au Président si celui-ci a mis le Rapport aux voix. Oui ou non.

Le Président demande que le document dont il denno lecture soit consigné dans le bulletin de ce jour. Ce document est l'approbation du Rapport par les membres qui l'ont signé après la réunion.

Il fait remarquer que M. V. de Robillard bien qu'absent à la dernière séance, l'a également approuvé et signé et qu'il a eu la promesse de M. Meldrum s'engageant à approuver et à signer ce document.

Le Dr. Daruty demande au Président s'il veut répondre à la question qu'il vient de lui poser.

Le Président dit qu'il considère que le document qu'il vient de lire est la réponse à donner à M. Daruty et qu'il tient cette question pour entièrement épuisée.

L'incident est vidé.

Le President dit qu'il espère maintenant qu'on ne reviendra plus sur cette question. Il doit dire qu'il a appris que quelques membres se disposaient à lui adresser une protestation contre le résultat obtenu concernant la discussion du Rapport sur le Musée, mais il ne sait pas si telle avait été leur intention, puisqu'il n'a rien reçu à cet égard. Il a donc dû adresser à Son Excellence le Gouverneur le Rapport qui a été approuvé par une forte majorité. Il a cru

qu'il était juste de faire savoir à Son Excellence le Gouverneur que quelques membres étaient contraires à la combinaison adoptée par la majorité à l'effet que le Curateur du Musée soit également un professeur d'histoire naturelle au Collège Royal. Jusqu'ici, il n'a pas reçu de réponse mais dès qu'elle lui parviendra, il la soumettra à la Société. Il termine en disant qu'il a communiqué à M. Daruty ce qu'il a écrit à ce sujet à Son Excellence le Gouverneur.

M. Daruty dit qu'il l'a lue mais qu'il ne se la rappelle pas. Il n'en a pas eu communication, le Président lui ayant seulement fait voir un brouillon de lettre.

Le Président répond qu'il pouvait à peine la lui communiquer jusqu'à ce que la réponse fût reçue.

Le Dr. Daruty offre au Président pour le Musée, un spécimen rare d'un fœtus momifié de vache qui a probablement occupé la place dans laquelle on l'a trouvé pendant un temps fort long. Le docteur Daruty dit qu'on en a fait la découverte au Grand Port il y a plus d'une année.

Le Président remercie M. le docteur Daruty de la donation qu'il fait.

Le Dr. Edwards demande que le nom de M. le docteur Daruty soit inscrit sur le don qu'il vient de faire. Le docteur Edwards fait cette proposition parce qu'au Musée les noms d'un grand nombre de donateurs ne sont pas mentionnés.

Le Dr. Régnaud appuie cette proposition comme corollaire à ce que vient de dire le docteur Edwards,

d'autant plus que c'est un cas excessivement rare chez les animaux. Chez l'espèce humaine il est déjà fort rare.

M. Lemière donne lecture d'un extrait du bulletin de l'Académie des Sciences du 22 Avril dernier concernant une espèce d'oiseaux (*Mesites Variegatus*) de Madagascar. Des remercîments sont votés à M. Lemière. (*Voir l'annexe G*).

Le Dr. Régnaud dépose un spécimen d'une plante le *Mesembryanthemum edule* de la famille des " Ficoïdées, " nommé vulgairement au Cap, "Hottentot Fig " ou " Gookum. " Il lit un extrait d'un livre du docteur Pape sur la valeur médicale de cette plante concernant les maux de gorge dans lesquels on en fait usage. On en dit beaucoup de bien. Quoiqu'il l'ait employée pour traiter des cas de maux de gorge, il ne peut pas encore dire qu'elle soit d'une grande efficacité. Il présente cette plante aux membres présents pour qu'ils la connaissent. Elle est d'ailleurs cultivée chez beaucoup de personnes à Rose Hill et il a pris ce specimen chez M. William Wilson. Pour les maux de gorge, on pile la plante qui est très juteuse et on en exprime le jus.

M. Dupont donne lecture d'un extrait du journal *Nature* daté du 4 Avril dernier, sur le travail de M. le Docteur Meldrum *Sunspots and Rainfall.*

M. Daruty dit qu'il a reçu une lettre de M. Bouton qui le prie d'abord de l'excuser auprès de la Société en raison de son absence et de soumettre un extrait de " The Lancet " du 4 Mars dernier sur la

présence d'un insecte qui fait de grands ravages sur des plantes de Quinquina à Java et également aussi sur des plantations de thé.

Le Président donne lecture de cet extrait.

M. Daruty présente de la part du Docteur Vitry trois volumes de Bory de St. Vincent, " Voyage aux quatre principales îles des mers de l'Afrique, " 1804.

Le Président propose que mention en soit faite dans le procès-verbal de ce jour et que le nom du donateur soit inscrit sur l'ouvrage.

Le Dr Regnaud fait remarquer que c'est de Bory de St. Vincent que Lislet Geoffroy a reçu ses premières notions.

M. Daruty soumet à la Société deux épines du " Laffe " et présente quelques observations sur l'appareil venimeux de ce poisson.

Le Dr Regnaud fait une proposition tendant à ce que la Société nomme un Comité d'Exposition, lequel aura le soin de soumettre à la Société l'époque favorable pour l'exposition de cette année, et le meilleur endroit où l'on devrait la faire, la Société se réservant le droit de prendre une décision à cet égard.

M. Dupont dit que personne plus que lui, n'est partisan d'une exposition, mais il doit dire que la dernière n'a pas été très brillante, le public a paru être indifférent, et il a fallu faire des démarches auprès des exposants. Le mieux est d'avoir toutes les 4 années une grande exposition intercoloniale où la Réunion, Ceylan, le Cap et Natal seraient conviés.

M. Dupont demande en outre qu'aucun membre du Conseil ne fasse partie du Comité, parce que le Conseil serait appelé à statuer sur la décision prise par le Comité.

M. Daruty dit qu'il a reçu la visite de M. Constant Vankeirsbilck, qui lui a demandé que la Société d'Acclimatation voulût bien lui accorder son patronage pour faire une petite exposition de ses produits sous les varangues du Gouvernement. M. Daruty pense que la Société pourrait y joindre quelque chose, et faire une petite exposition qui ne couterait pas trop cher.

M. de Coriolis demande que le Comité soit ouvert à tous les membres.

L'amendement proposé par M. Dupont et appuyé par M. Para, tendant à ce que les membres du Conseil soient exclus de ce comité, est approuvé.

La Société adopte la proposition du docteur Régnaud.

L'hon. J. Fraser, l'hon. H. Pitot, MM. N. Cantley, le docteur Daruty, N. Desjardins, le docteur Edwards, P. Lemière, L. Pitot, le docteur Régnaud, et E. Sérendat sont nommés membres du Comité.

Le Président fait remarquer au docteur Régnaud que le Collége Royal, s'il était choisi comme lieu d'exposition, ne pourrait pas être disponible après Août; il faudrait attendre jusqu'en Décembre.

Le Dr. Regnaud répondant à une demande que lui fait le docteur Daruty, dit qu'il ne peut pas soumettre à la Société la suite de ses relations sur Cilaos,

mais qu'à la prochaine séance, il lira à la Société celles qui concernent les bains et la pureté des eaux de Cilaos.

La séance est levée.

SÉANCE DU MERCREDI, 10 JUILLET 1878

PRÉSIDENCE DE L'HON. V. NAZ, C. M. G.

Présents : MM. Bewsher, de Coriolis, A. Daruty, Dr Davidson, de Caila, Desjardins, E. Dupont, P. Lemière, Para et Sérendat.

Le procès-verbal de la séance du 5 Juin dernier n'ayant pas été préparé par le Vice-Secrétaire en raison de l'incident de la dernière réunion, la Société décide qu'il sera lu à la prochaine séance.

M. A. Daruty dit qu'il est prié par le Secrétaire M. L. Bouton de l'excuser de ne pas pouvoir assister à la séance, par suite d'indisposition.

La Société fait consigner dans le bulletin de ce jour les regrets qu'elle éprouve à l'occasion de la mort d'un de ses membres fondateurs, M. Emile Duvivier.

Lecture est donnée d'une lettre de M. L. Estourgies, membre correspondant de la Société, qui a reçu sur sa demande, M. Frédéric Jeppe, l'auteur d'une carte du Transvaal, comme membre correspondant.

M. A. Daruty dépose sur la table : la " Gazeta cientifica de Venezuela " du 15 Décembre dernier, le

" Report of the Department of Agriculture, 1876, des Etats Unis d'Amérique et les " Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences," de Mai à Novembre 1877.

M. A. Daruty présente à la Société de la part de M. Hall, un spécimen de " Vieille Géante " *Serranus gigas* trouvé à St Jean de Nova.

Des remerciements sont votés à M. Hall pour le don qu'il vient de faire.

M. A. Daruty dépose le bulletin de la Société des Sciences et des Arts de l'Ile de la Réunion.

Lecture est donnée d'une lettre du Colonel Pike transmettant à la Société une liste de tous les poissons de Maurice qui se trouvent au Cambridge Museum, Etats-Unis, et une autre liste des coraux de la Colonie.

Des remerciements sont votés au Colonel Pike.

M. A. Daruty dépose la brochure de M. Alexander Agassiz : Dredging operations of the United Coasts survey, en Janvier et Février 1878 et une brochure du Dr Möbius, professeur de Zoologie à l'université de Kiel, sur les poissons de Maurice.

Des remerciements sont votés au Dr Mobius.

MM. West fils et le Lieutenant Evans, membres proposés à l'une des dernières séances de la Société, sont élus à l'unanimité.

M. Bewsher présente à la Société un petit serpent trouvé près de la Banque Orientale, et dit qu'il peut se

faire qu'il y en ait d'autres, mais il ne peut dire si le serpent est venimeux ou non.

M. A. Daruty appuyé par M. E. Dupont fait la motion suivante :

" La Société Royale des Arts et des Sciences de l'Ile Maurice, déjà fière de compter parmi ses membres honoraires le créole de Maurice le plus éminent dans la science, offre à M. Brown-Séquard l'hommage de sa plus grande admiration pour les travaux et les découvertes dont il a enrichi la physiologie, ainsi que ses meilleures félicitations de le voir appelé à la chaire de Médecine du Collége de France, illustrée avant lui par les plus grands savants, pour continuer l'œuvre de Claude Bernard. Quoique le plus grand éloge qu'on puisse lui faire se trouve dans ce choix même, ses compatriotes, qui composent la Société Royale des Arts et des Sciences à l'Ile Maurice s'empressent d'exprimer leur joie en apprenant cette bonne nouvelle.

Le Président dit qu'il présume que la Société sera unanime à voter cette proposition. Le nom de M. Brown-Séquard est un nom européen. C'est l'un des hommes qui sont depuis longtemps au sommet de la science. Bien des hommes qui vivaient ici en 1854 doivent se rappeler qu'il était à Maurice lors de l'épidémie de choléra qui a éclaté en cette année. Il s'est dévoué à soigner nos malades et il a consacré toute son intelligence et toute sa science à chercher un remède à cette terrible maladie. C'est non-seulement un Mauricien, mais un Mauricien qui a vécu parmi

nous et qui s'est dévoué pour nous être utile. C'est un créole dont l'éminence est un légitime sujet d'orgueil pour Maurice et pour tous ceux qui sentent que le talent, et surtout le talent utile, est la plus haut distinction que l'on puisse désirer. C'est un homme d'un véritable génie, d'une très haute science dont la valeur est universellement reconnue. M. Brown-Séquard est une gloire pour l'humanité et particulièrement pour le pays qui l'a vu naître. "

La proposition de M. Daruty est adoptée à l'unanimité.

Lecture est donnée du Rapport suivant du Comité de l'Exposition présidé par le docteur Régnaud :

" Le Comité chargé de faire un rapport sur l'opportunité d'une Exposition pendant l'année 1878, a été en majorité d'opinion :

" 1o. Que la Société devrait ouvrir une Exposition générale et Intercoloniale de cinq ans en cinq ans, et dans les intervalles, afin de maintenir sans cesse en éveil, l'émulation des Industriels, ouvrir d'autres Expositions, moins considérables ou limitées à certains produits.

" 2o. Que l'année 1878 est déjà trop avancée pour que la Société puisse songer à préparer avec espoir de succès une de ces fêtes de l'industrie pour l'époque ordinairement choisie, qui est celle des courses.

" 3. Qu'il vaudrait mieux puisqu'il n'y a pas eu d'exposition depuis trois ans que la Société s'occupe

dès à présent de préparer les éléments d'une Exposition Internationale pour l'année 1879.

" 4o. Qu'à cet effet, un comité spécial devrait être immédiatement constitué et chargé de présenter dans le plus bref délai, un Rapport sur les voies et moyens de réaliser une exposition, ainsi projetée, et s'efforcerait de lui donner plus d'importance que n'en ont eu les Expositions précédentes.

" 5o. Que la Société devrait enfin se réunir en séance spéciale pour entendre et discuter le Rapport du dit Comité et prendre telles déterminations que la majorité indiquerait.

" Port-Louis, 10 Juillet 1878.

" (Signé) Dr Régnaud."

La Société, conformément à la 5me clause du Rapport, renvoie la discussion de cette question à la prochaine séance.

M. E. Dupont présente à la Société les ouvrages suivants :

Voyage à l'Isle de France, à l'Isle de Bourbon, au Cap de Bonne-Espérance, &c., par un officier du Roi (Bernardin de St. Pierre), Amsterdam, 1773 ;

Voyage Pittoresque à l'Ile de France, au Cap de Bonne-Espérance et à l'Ile de Ténériffe, par J. Milbert, peintre embarqué sur le *Géographe*, 1812.

La Société fixe à la prochaine séance la discussion d'une proposition de M. G. de Coriolis, appuyée par le Président, à l'effet de nommer un Comité pour savoir

si la Société ne doit pas élever un monument à Bernardin de St. Pierre.

M. A. Daruty exprime son étonnement que le Jardin Botanique ne possède pas au moins le buste de Poivre.

Sur une observation faite par M. Desjardins, le Président prie M. A. Daruty de faire savoir à M. Desjardins l'heure et le jour auxquels le Conseil se réunira la prochaine fois afin que celui-ci puisse se rendre à la réunion et discuter la question soulevée par lui pour la création d'une galerie de peinture.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée.

SÉANCE DU 28 AOUT 1878

PRÉSIDENCE DE L'HON. V. NAZ, C. M. G.

Présents : MM. J. F. Anderson, L. Bouton, Ch. Bruce, A. Daruty, Dr C. Daruty, Dr Davidson, Dr Vitry, Lieut. Evans, MM. de Chazal, N. Desjardins, Finniss, Lemière, Régnard, V. de Robillard et Ev. Dupont.

Visiteurs : MM. Pezzani, Potier et Thompson.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 10 Juillet dernier.

Le Président félicite le Secrétaire, M. Bouton, le seul membre fondateur de la Société survivant d'avoir pu reprendre ses travaux.

M. Bouton remercie et donne lecture de la note suivante sur les progrès de la Société.

Monsieur le Président, et vous

Messieurs et chers collègues,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour fêter le 49ème anniversaire de la Société dont votre Secrétaire se trouve être le seul survivant. Pardon, n'allons pas oublier le dernier des Liénard qui, bien jeune alors, en a été un des fondateurs.

La Société des Sciences Naturelles de Cherbourg avec laquelle nous sommes en relation depuis quelque temps, nous fait savoir qu'elle vient d'atteindre un quart de siècle d'existence, nous invitant de nous joindre à elle pour célébrer son 25ème anniversaire.

Nous pouvons aujourd'hui même satisfaire à ses désirs. Nous savons que les membres de toutes les sociétés, soit scientifiques ou littéraires, sont unis par des liens d'affection et d'amitié. Ce sont autant de collègues, de confrères et envisagée sous le point de vue et selon le degré de parenté la Société de Cherbourg pourrait être ou notre sœur cadette ou bien notre fille aînée.

De grands changements ont eu lieu, naturellement depuis le jour où furent posées les bases de cette Société, qui pendant sa longue existence en a vu plusieurs autres naître et disparaître plus tard.

Ceux de nos membres les plus distingués ont laissé dans nos rangs des vides difficiles à remplir, et des

traces ineffaçables de leur passage au milieu de nous.

Rappelons à votre souvenir le nom du principal fondateur et président : C. Telfair, ceux du Juge Blackburn, de J. Desjardins, W. Bojer, Liénard, Sir G. Fropier, Dr Ayres et des autres présidents qui, grâce à leur position sociale, à leur influence et à leur goût pour les sciences naturelles, ont rendu à la Société d'éminents services.

Les chefs de la colonie nous ont honorés de leur patronage, depuis Sir Ch. Colville, jusqu'à notre digne et excellent Gouverneur Sir A. Phayre.

C'est ici, le moment, Messieurs, de vous dire quelques mots du grand naturaliste dont nous célébrons également l'anniversaire de la naissance ; de celui dont le patronage nous avait été acquis d'avance.

C'est en effet, sous ses auspices et sous l'invocation de ce nom célèbre que notre Société a été fondée.

Vous avez compris qu'il est ici question de G. Cuvier.

Pendant sa brillante carrière, et à l'apogée de la gloire, il n'a cessé de nous donner des preuves évidentes du vif intérêt qu'il a toujours pris à nos travaux.

Vous avez sous les yeux le buste qu'il nous a fait parvenir à l'une de nos séances anniversaires.

Vous avez également dans notre bibliothèque un exemplaire de son *Règne Animal*, apostillé de sa main, sans parler des lettres flatteuses adressées de sa part à notre savant et regretté Secrétaire, J. Desjardins.

Nous avons déjà cité les noms de nos collègues qui se sont le plus distingués parmi nous. Nous parlerons maintenant de ceux qui, à l'extérieur, ont coopéré et pris part à nos travaux, soit à Londres, Paris et dans plusieurs autres villes d'Europe.

A Londres, Sir W. Hooker, Lindley, Westwood; à Paris, les Jussieu père et fils, A. Brongniart; à Genève, De Candolle père; à Munich, Von Martius; au Cap de Bonne-Espérance, Dr Pappe, Ludwig et d'autres encore que la mort nous a enlevés.

Voilà bien des titres que la Société peut faire valoir, et dignes d'être pris en considération.

Permettez-moi, pour finir, de dire quelques mots au sujet de la proposition faite par Son Excellence de placer sur un pied large et libéral, le Museum actuel et de le transformer d'une manière plus efficace en un centre, un foyer d'études scientifiques.

Pardonnez-moi, je vous prie, de vous entretenir ici de ma personne.

Il m'est arrivé, en ma qualité de Secrétaire de la Société et à diverses reprises dans les Rapports annuels, d'appeler l'attention de notre jeunesse mauricienne sur les avantages que présente l'étude des Sciences naturelles, non-seulement dans un but purement scientifique, mais en même temps sous un point de vue d'intérêt général et particulier.

Je disais, qu'en cas de la place devenant vacante de Directeur du Museum, pourquoi un de nos jeunes Mauriciens ne serait-il pas un jour apte à la remplir

après s'y être préparé par des études préliminaires et sans qu'il y eut nécessité de s'adresser à un remplaçant en dehors du pays ?

Je disais et je le répète ici, qu'à la suite des revers de fortune je me suis trouvé heureux et soulagé d'occuper la place qui m'a été accordée, quand humble disciple que j'étais, elle s'est trouvée vacante par la mort de W. Bojer.

Il faut l'avouer, ma voix n'a pas trouvé de grands échos qui lui aient répondu. Et cependant, M. le Président et vous messieurs et chers collègues, c'est grâce à la recommandation du gouverneur Sir J. Higginson et à celles de quelques savants de Londres, d'un côté, comme aussi c'est à vous d'un autre côté qui m'avez gracieusement maintenu dans mon poste de Secrétaire, que je dois non seulement cette considération dont je jouis, mais par dessus tout, pourquoi ne le dirais-je pas ? mes moyens d'existence—mon *daily bread.*

Aujourd'hui je vois, après un demi siècle écoulé, s'opérer une réaction salutaire dans le sein de la Société.

Je vois le nombre des membres s'accroître, le zèle et le dévouement de chacun et par-dessus tout à la tête de notre institution, un homme éminent, éclairé, ami des sciences et des arts, notre digne Président et compatriote, l'Hon. V. Naz.

Puisse donc la Société longtemps encore vivre et prospérer, se distinguer, s'attirer l'attention et les

sympathies des Sociétés étrangères, et le feu sacré s'y maintenir vif et brillant.

Tels sont les vœux que je forme aujourd'hui à son 49e anniversaire. Puisse le Ciel les exaucer.

Port-Louis, Mercredi, 28 Août 1878.

L. Bouton,

Secrétaire.

M. Bouton appelle l'attention de la Société sur deux articles insérés dans les numéros du " Journal d'Hygiène" du 13 et du 27 juin 1878. L'un a rapport aux récentes observations faites en Algérie sur des plantations d'Eucalyptus sous le point de vue de l'hygiène et de l'influence constatée de ces arbres sur la salubrité générale dans toutes les provinces de cette grande colonie. L'arbre a été introduit en 1857, d'abord chaleureusement accueilli, plus tard l'enthousiasme s'est ralenti pour faire place à l'indifférence et même au dénigrement.

Une enquête cependant, fut faite par la Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques d'Algérie et on a pu constater les résultats les plus satisfaisants et s'assurer qu'en Algérie l'Eucalyptus a une influence hygiénique, incontestablement marquée.

2. Que partout où il a été cultivé en massifs plus ou moins compacts, les fièvres intermittentes ont largement diminué en intensité, en fréquemment et en gravité.

3. Que des terrains marécageux ou incultes ont

été ainsi assainis ou transformés aux grands bénéfices des intérêts particuliers et de la colonisation algérienne.

4. Que sur 50 localités qui ont répondu à l'enquête de la Société, près d'un million d'Eucalyptus ont été plantés.

Dans certaines localités, les moustiques qui rendaient auparavant ces lieux à peu près inhabitables ont complètement disparu et l'influence paludéene a presque cessé de se faire sentir.

En voilà suffisamment je le pense, ajoute M. Bouton, pour renouveler et augmenter les plantations d'Eucalyptus faites à Maurice et les faire sur une plus grande échelle.

M. Daruty présente à la Société de la part du baron Von Muller une note sur l'analyse des plantes et aussi un catalogue des Mollusques de Cincinnati et le Bulletin de la Société Impériale des naturalistes de Moscou.

M. Daruty dépose sur la table, de la part de M. Para, une brochure du Dr. V. Pougnet intitulée "*Considérations médico-légales sur les ruptures de la rate.*"

M. Daruty appelle l'attention de la Société sur un travail de M. Desenne, étudiant en médecine à Paris, traitant de la " Piedra " (maladie des cheveux) travail qui a été l'objet d'un rapport du Dr. Vulpian. (*Voir l'annexe H.*)

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Virieux qui se retire de la Société.

M. J. F. Anderson présente de la part de son père,

pour le " Museum Desjardins, " les objets et spécimens suivants d'histoire naturelle, provenant des Seychelles :

Deux *Lodoicea Seychellarum* (Cocos de mer) à l'état naturel.

Une bouteille contenant du sable de l'île Praslin.

Un bloc de lave et un de granit rouge de l'île Cousine et un morceau de bois du coco de mer.

Sur la proposition du Président des remercîments sont votés à M. Anderson.

Le Président informe la Société que Son Excellence le Gouverneur après avoir pris connaissance du projet qui tendrait à donner son nom au " Museum " est d'avis que le nom " Desjardins " doive être attaché à cette institution, ainsi qu'il l'a toujours été.

Une conversation s'engage entre les membres et M. Desjardins exprime par l'intermédiaire du Président ses remercîments au Gouverneur, pour avoir adopté cette conclusion que méritait la mémoire de M. Desjardins, son père.

M. Desjardins lit alors sur Georges Cuvier, une note intéressante.

Le Lieut. Evans donne lecture d'une note sur les manières de graver, et sur l'impression des timbres postaux à Maurice.

Le Président remercie le Lieut. Evans de sa communication.

M. Anderson donne lecture du récit d'un voyage que son père fit aux Iles Seychelles (*Voir l'annexe I.*)

Une conversation s'engage sur la croissance du " Coco de Mer " qui est indigène à l'île Praslin.

M. Dupont appelle l'attention de la Société sur un ouvrage du Dr Gunther, traitant des tortues fossiles et vivantes d'Aldabra, de Maurice et des îles Galapagos dans l'océan Pacifique.

M. Daruty appuyé par le Dr Vitry propose le Dr Dardenne comme membre de la Société.

M. Dupont dit qu'à un récent voyage à la Réunion il a vu dans la cour de l'Hôtel du Gouvernement de cette Ile, un buste de M. Poivre, le second fondateur de notre colonie. Il propose qu'on fasse des démarches pour s'enquerir de son authenticité afin que la Société puisse contribuer a s'en procurer une copie et demande l'assistance du gouvernement.

M. Daruty seconde la motion de M. Dupont.

La séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI, 26 SEPTEMBRE 1878

PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE V. NAZ C. M. G.

Présents : MM. J. F. Anderson, L. Bouton, E. de Chazal, A. Daruty, Dr. Davidson, N. Desjardins, H. Finniss, C. Lemière, Dr. C. Meldrum, J. E. Para et V. de Robillard.

Le procès-verbal de la réunion du 28 Août dernier, est lu et adopté après avoir été légèrement amendé.

Lecture est donnée de la lettre suivante de M. L. Estourgies :

Leuze 19 Août 1878.

Monsieur A. Daruty, Vice-Secrétaire de la Société Royale des Arts et des Sciences, Mauritius.

Monsieur le Vice-Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 Juillet.

J'espère que vous aurez déjà reçu la carte du Transvaal de M. F. Jeppe, je l'ai expédiée en même temps que ma dernière lettre.

J'ai également transmis à M. Jeppe, à Pretoria, (Transvaal) son diplôme de membre correspondant reçu de vous.

Je suis très flatté de l'honneur que vous me faites de vouloir m'accepter comme membre correspondant de la Société d'Acclimatation de Maurice, je ferai ce qui sera en mon pouvoir pour vous rendre les services auxquels vous croirez pouvoir recourir ici.

Si vous voulez m'indiquer ce en quoi je pourrai être utile à la Société je me ferai un véritable plaisir d'y répondre dans la mesure de mes moyens.

J'ai vu avec intérêt le projet de relier Maurice à l'Europe par un cable télégraphique. Ce projet émanant cette fois-ci du Gouvernement Métropolitain ne pourra manquer de réussir.

Permettez-moi de rappeler ici l'urgence qu'il y aura pour Maurice de compléter son réseau télégraphique par un embranchement sur Rodrigues au point

vue de l'étude de la marche des cyclones, des avis à transmettre sur l'approche de ces météores, et par suite des précautions à prendre pour éviter les désastres qu'ils occasionnent sur terre et sur mer.

L'initiative prise par la Société Royale et par la Société Météorologique de Maurice ne manquerait pas dans cette circonstance d'obtenir de qui de droit l'établissement d'un câble à cet effet.

Veuillez agréer Monsieur le Vice-Secrétaire, l'expression des sentiments très respectueux de

Votre dévoué,

L. Estourgies.

M. Daruty dépose : de la part de M. Anderson, la brochure de l'intéressant travail sur les Seychelles, lu à la dernière séance ; de la part de M. Emile Desenne, la brochure sur la " Piedra, " maladie des cheveux dont il a été fait mention à la dernière séance ; et de la part du Dr. Dardenne, la brochure de ce dernier sur les injections hypodermiques, travail qui a été publié en Europe dans la Revue de Thérapeutique.

M. Daruty dépose, d'envoi de M. Mazaud et de la part de M. d'Espagnac, de Madagascar, un bocal contenant une grenouille rouge et divers insectes.

Le Président lit une lettre de M. Arnott accompagnant trois brochures en langue danoise et française avec des gravures excessivement intéressantes de M. Andréa, capitaine du navire danois *Rota* qui a passé à Maurice et qui a déjà fait divers dons à la Société.

Sur la proposition du Président, des remerciements sont votés à M. Andréa.

Une nouvelle lecture est ensuite faite du rapport du Dr. Régnaud relatif aux expositions.

La Société décide qu'une exposition intercoloniale aura lieu dans le mois d'Août prochain, époque qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de la Société.

La Société nomme à cet effet un Comité composé du Président, des deux Vice-Présidents, du Secrétaire, du Trésorier et des deux Vice-Secrétaires en exercice, de MM. E. Dupont, Dr. Régnaud, N. Desjardins, E. de Chazal, P. Lemière, C. de Caila, J. F. Anderson, Hon. J. Fraser, Dr. A. Edwards et J. E. Para, avec faculté de s'adjoindre trois autres membres.

Sur la proposition de M. E. de Chazal la société nomme un Comité composé de tous les membres pour s'occuper du programme à adopter pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Société qui aura lieu le 24 Août prochain.

Lecture est donnée de la lettre suivante de M. Cantley :

Royal Botanic Gardens,
25th September 1878.

To L. Bouton Esq., Secretary Royal Society.

Dear Sir,

I take the liberty to forward you the Annual Report on Gardens, Forests and plantations for 1877.

Enclosed you will find a flower of the Liberian Coffee which is much larger than that of the ordinary

kind, the flower is taken from a plant planted here about three years ago, and which commenced to flower last month, and are possibly the first of the kind to flower in our colony ; they have so far borne one flower only in the axles of the older leaves. The authors of all the flowers which have opened have proved steril, no *seed* has consequently been produced. When the next flower open I will try to fertilize them with Pollen of the ordinary variety (Coffea Arabica). Should this succeed a cross between the Liberian and ordinary variety will be the result and I think this is a very desirable plant to get hold of, as the Liberian kind appears to me to grow much too strongly which on the other hand our ordinary sorts require a little stirring up. I lately received from Messrs. Christy of London about 300 Liberian coffee plants, and these are now being sold at the gardens here for Rs 2.50 per half dozen, Christy guarantees the plants to be the true kind.

I am sorry I cannot attend at the meeting of the R. S. to-morrow, owing to pressure of work.

Yours faithfully,

N. Cantley.

Des remerciements sont votés à M. N. Cantley pour l'envoi de son Rapport sur les bois et forêts pour 1877.

Le Dr. Régnaud donne une courte explication sur la collection la plus complète des bois coloniaux qui ait été faite jusqu'ici et qui se trouve exposée sur la

table. Il dit qu'il y a environ 125 espèces de bois, indigènes et exotiques, quinze de la Réunion, six des Seychelles et deux ou trois des îles, dépendances de Maurice. Il annonce qu'il se livre à un travail sur ces bois concernant leur densité respective, les causes probables qui ont amené la dégénérescence des bois des forêts, des espèces de bois exotiques qui conviendraient le mieux à leur renouvellement.

La Société, sur la proposition du Président, remercie le docteur Régnaud.

M. J. E. Para donne lecture d'une note sur les propriétés physiologiques de l'Arum Caladium et communique à la Société un mémoire de M. Alix sur les caractères anatomiques de l'Aye-Aye *(Cheiromys Madagascariensis)*, singe de Madagascar, lequel mémoire a été présenté par M. Paul Gervais, à l'une des dernières séances de l'Académie des Sciences. Les observations de M. Alix viennent confirmer l'opinion des savants éminents qui, depuis Blainville, et contrairement à l'opinion de Gruclin et de Cuvier ont pensé que l'aye-aye doit être rapproché des makis et séparé des rongeurs ; elles y ajoutent quelques faits houveaux qui concourent au même résultat. *(Voir l'annexe I)*.

Il est ensuite procédé à la nomination de M. le Dr. Dardenne, qui est élu à l'unanimité membre de la Société.

La séance est levée.

SÉANCE DU MERCREDI, 30 OCTOBRE 1878

PRÉSIDENCE DE M. H. FINNISS

Présents : MM. Anderson, Bouton, de Coriolis, A. Daruty, Desjardins, Dupont, Dr C. Meldrum, F.R.S. Para, Dr. C. Régnaud et E. Sérendat.

Le procès-verbal de la réunion du 26 Septembre dernier est lu et adopté.

Lecture est donnée d'une lettre du Secrétaire Colonial, accompagnant les ouvrages suivants :

" Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia, Paris I, II and III, for 1877 ; "

" Annual Report of the Trustees of the Museum of Comparative Zoology at Harvard College, in Cambridge, together with the Report of the Curator to the Committee on the Museum for 1876 ; "

" Memoirs of the Museum of Comparative Zoology at Havard College, Vol. V. No. 1. North American Starfishes, by Alexander Agassiz with twenty plates " (d'envoi de l'auteur) ;

" Proceedings of the Boston Society of Natural History, Vol. XIX, Part II March—May 1877 ; "

" Memoirs of the Boston Society of Natural History, Vol. II, Part IV, November VI " (Ces deux derniers ouvrages d'envoi du Secrétaire du " Boston Society of Natural History. ")

Le Secrétaire dit que, dès la réception de cette lettre, il a écrit au Secrétaire Colonial pour remercier Son Excellence de ce gracieux envoi.

La Société approuve.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Camille de Cordemoy, de la Réunion, au Secrétaire, demandant des renseignements sur l'herbier de Maurice classé par M. J. G. Baker F. L. S. Le Secrétaire est prié de prendre des informations et d'en communiquer le résultat à M. C. de Cordemoy.

M. A. Daruty dépose, d'envoi du Dr. Isaac Bayley Balfour, F.L.S., F.R.S., une brochure intitulée " Observations on the Genus Pandanus (Screw-Pines) &a " et extrait du " Linnean Society's Journal, Botany, Vol. XVIII. "

Des remerciements sont votés au Dr. Balfour.

Le Président communique à chacun des membres une copie de la lettre du bureau de la Société d'Emulation Intellectuelle relative à la formation d'un Institut Colonial.

Cette lettre après lecture est référée au Conseil de la Société.

Le Dr. Vitry appuyé par M. Para, propose MM. les docteurs Drouin et Pellereau comme membres de la Société.

Il n'est pas donné suite à une proposition de M. Desjardins, appuyée par M. Anderson, relative à une demande de subvention au Gouvernement de Rs 2,000 et à une souscription de Rs 20 par chacun des membres de la Société, en faveur d'un Musée de Peinture, cette question étant déjà soumise au Conseil.

M. Dupont donne lecture d'une Note sur quel-

ques Mollusques terrestres recueillies à l'Ile Diégo Garcia.

M. Daruty dit qu'il a reçu de M. James Spurs, une tortue de terre de Diégo Garcia, dont il n'a pu, jusqu'ici, lire la description dans aucun ouvrage, et quatre défenses de porcs laissés à l'état sauvage dans cette île.

Le Dr. Régnaud fait connaître à la Société les démarches qu'il a faites auprès du gouvernement pour obtenir une subvention à l'occasion de l'Exposition Intercoloniale projetée. Il pense que si ce projet est accueilli avec la même faveur par le Conseil du Gouvernement que celle que lui a témoignée Son Excellence, il n'y a rien qui puisse empêcher l'Exposition d'avoir lieu l'année prochaine.

Après une conversation presque générale, la séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI, 21 NOVEMBRE 1878

PRÉSIDENCE DE M. J. H. FINNISS, VICE-PRÉSIDENT

Présents : MM. C. H. de Caila, Ev. de Chazal, A. Daruty, Dr C. Daruty, N. Desjardins, Ev. Dupont, P. Le Mière, Dr C. Meldrum F. R. S., et Dr C. Régnaud.

Visiteur M. Aristide Sauzier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Vice-Secrétaire, M. A. Daruty, donne lecture

1o. D'une lettre du Président, l'hon V. Naz, C.M.G. s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

2o. D'une lettre du Secrétaire, M. L. Bouton, s'excusant également de ne pouvoir assister à la séance.

Le Président, secondé par le Dr. Daruty, propose de consigner au procès-verbal les regrets de la Société pour la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne du Dr F. Reid, C. M. G., un de ses membres résidents. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire dépose sur la table, avec les revues et journaux scientifiques que la Société reçoit ordinairement, *La Gaceta Cientifica de Venezuela* et le dernier No. du journal de la *Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'Inde.* Cette dernière publication contient plusieurs notices intéressantes sur lesquelles l'attention des membres est appelée.

Le Dr Daruty donne quelques détails au sujet de l'empoisonnement, sur la propriété " Beau Vallon " au Grand Port, de 39 Indiens qui avaient mangé d'un gros poisson que les créoles appellent " Cheval de bois."

Il dit que ces Indiens présentaient le mélange de deux ordres de phénomènes : d'abord, ceux d'un empoisonnement gastro-entérique, avec vomissement, diarrhées, etc. ; puis, ceux d'un empoisonnement agissant sur le système nerveux, picotements dans les membres, vertiges, paralysie, ralentissement des mouvements du cœur, dont les pulsations sont tombées à 60 ° avec la température très basse.

Les mêmes phénomènes se sont montrés chez un enfant à la mamelle.

Chez les Indiens de Coringhy, ces phénomènes étaient beaucoup plus intenses que chez les Madras, qui font un grand usage du tamarin dans la préparation de leur nourriture. Cette observation paraît conforme au dire des pêcheurs créoles qui prétendent qu'ils peuvent faire usage impunément des poissons *vénéneux* on les accomodant avec beaucoup de tamarin.

Le Dr. Daruty ajoute qu'il a pu donner ses soins dès le début de l'empoisonnement à ces indiens, qu'il a traités par l'acétate d'ammoniaque, et qu'on n'a eu heureusement aucun décès à déplorer.

A la suite de cette communication, le Dr. Daruty fait part des heureux résultats qu'il a obtenus avec le jus de la canne à sucre dans certains cas de débilité et de maigreur excessive rebelles à tous les traitements, en soumettant les sujets à un traitement qu'on pourrait comparer à la *cure de raisin* ; seulement ici c'est le jus de la canne qu'il a prescrit. On sait, en effet, que le *flangourin*, au sortir des cylindres, possède des matières nutritives, principalement le sucre. Il cite, comme exemple, notamment deux Indiens de la propriété " Anse Jonché, " qui pesaient au commencement du traitement, l'un 69 livres et l'autre 72 ; en douze jours, le poids du premier avait augmenté de 5 livres et celui du second de 7 ; aujourd'hui ces Indiens sont forts et ont repris le travail.

Sur la proposition du Président et du Dr. Régnaud,

des remerciements sont votés au Dr. Daruty pour ses deux intéressantes communications.

Le Dr. Régnaud présente quelques observations sur 4 cas d'empoisonnement occasionnés par du manioc amer; les phénomènes observés ont été ceux que produit le cyanure de potassium; vertige, brûlure à l'estomac, etc., etc.; le traitement a consisté dans l'emploi à haute dose de l'acétate d'ammoniaque associé à l'éther.

Au sujet de cet empoisonnement, M. A. Daruty fait observer que le manioc, à l'époque de son introduction par Labourdonnais, possédait à un haut degré les qualités malfaisantes qu'il possède encore au Brésil et aux Antilles, quand on ne le prépare pas convenablement; mais qu'aujourd'hui il semble avoir perdu ces propriétés à Maurice, où il est consommé par l'homme et les animaux sans aucune préparation, même pas celle de l'épluchage.

M. Ev. de Chazal parle de la sécheresse qui règne dans le moment, et une conversation s'échange entre lui, le Dr. Meldrum et plusieurs membres.

M. A. Daruty donne lecture de ses " Notes sur la Faune Ichthyologique de Maurice. " Il entretient la Société des différentes phases par lesquelles cette science a passé, des voyageurs et des naturalistes qui ont le plus contribué à faire connaître nos poissons, tels que Commerson, Lesson, Quoy et Gaimard, Péron et Lesueur, Cuvier, Julien Desjardins, MM. Liénard, le Colonel Pike et le Dr. K. Möbius. De tous les travaux de ces naturalistes il résulte que le nombre des

espèces connues jusqu'ici comme habitant nos côtes, s'élève à 841 ; mais il reste un grand nombre d'espèces qui sont encore inconnues et qui viendront augmenter ce chiffre. Il signale ensuite les familles les plus intéressantes à étudier. *(Voir l'annexe K).*

MM. les docteurs Drouin et Pellereau, présentés à la dernière séance, sont élus membres résidents.

Le Dr. Le Bobinnec et M. Louis de Rochecouste sont proposés en cette même qualité par le Docteur C. Daruty.

La séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI, 12 DÉCEMBRE 1878

PRÉSIDENCE DE L'HON. V. NAZ, C. M. G.

Présents : MM. J. F. Anderson, H. de Caila, E. de Chazal, G. de Coriolis, Dr Daruty, N. Desjardins, Dr Drouin, E. Dupont, E. Leclézio, Dr Meldrum F.R.S., J. Müller, P. Lemière, J. E. Para, E. Sérendat, V. de Robillard et A. Daruty, secrétaire.

Visiteurs : MM. Edouard Bouton et Pezzani.

Le procès-verbal de la séance du 21 Novembre dernier est lu et adopté.

Le Président propose de consigner au procès-verbal de la séance les profonds et sincères regrets que la Société éprouve de la mort de M. Louis Bouton, secrétaire de la Société, depuis un grand nombre d'années.

Il énumère tous les services rendus par M. Bouton.

La proposition du Président est adoptée à l'unanimité.

M. Anderson au nom des membres de la Société prononce le paroles suivantes :

Mr President, Gentlemen,

It is with heartfelt sincerity that in behalf of the younger members of this Society, I beg to join in the eloquent and touching words which you have just expressed, Mr President, towards the memory of our deeply lamented Secretary. We, the younger members desire also to render our homage of respect, of our esteem and I may say, affection to the memory of our regretted friend Mr Bouton.

The oldest and strongest pillar of this Society has, Gentlemen, passed away, but the memory of our venerable and much esteemed Secretary will ever live in our hearts.

When it pleased you, Gentlemen, to admit me into your Society, it was with a hearty welcome and a cordial shake of the hand that Mr Bouton said to me "I am very happy to see you in our midst, Mr Anderson." It greatly rejoiced me, and I believe all of you likewise, Gentlemen, to see the attachment, esteem and affection which all the members of this Society showed to our regretted friend, the cause of this was that he was the soul of the Royal Society of Arts & Sciences, or in other words that this Society was his life.

There is now one duty for each and all of us to

accomplish and that is to follow in the footsteps of our deeply lamented friend, and to take as deep an interest as he did in the welfare and prosperity of this distinguished Society. And certainly if we tread the same paths in the fields of Science that Mr Bouton trode before us, we also shall one day attain that eminence and that reputation which he attained in the scientific world, nay, we may say throughout the globe.

Le Président dit que le Conseil de la Société dans la séance d'hier, a nommé M. Albert Daruty Secrétaire et M. E. Dupont, un des Vice-Secrétaires. Il fait part à la Société de la proposition qui lui sera soumise à la séance prochaine, à l'effet de réduire de £ 150 à £ 100 les appointements du Secrétaire, lesquels étaient primitivement à ce dernier chiffre, mais avaient été portés à £ 150 depuis ces 2 ou 3 dernières années en considération des services rendus par M. Bouton. Il dit aussi que le Gouverneur lui ayant fait connaître par lettre privée que le Musée est confié à la Société, et à ce titre, lui ayant demandé quelles personnes il recommandait pour occuper la place de M. Bouton comme conservateur en attendant la réorganisation du Musée, il a cru devoir soumettre les droits que M. A. Daruty avait à occuper ce poste. Provisoirement M. A. Daruty a été nommé et il lui a été adjoint M. Cayeux.

Le Président est prié d'obtenir une lettre officielle de la décision prise par le Gouverneur au sujet du transfert du Musée à la Société.

La Société nomme MM. Bewsher, Desjardins, Dupont, Dr Régnaud et le Président pour composer le comité du Musée.

Sur la proposition de M. Dupont, appuyée par M. de Chazal, le Président est prié d'obtenir que le nom de M. Bouton soit gravé sur l'obélisque du Jardin des Pamplemousses.

Sur la proposition de M. Desjardins, la Société décide qu'une liste de souscription sera préparée à l'effet d'obtenir des membres une somme qui permette d'élever un monument à la mémoire de M. Bouton.

Sur la proposition du Président, la Société, conformément aux précédents qui ont eu lieu à l'occasion de MM. Desjardins et Telfair, nomme le fils aîné de M. Bouton, membre honoraire.

Le Président dit que la Société doit à M. Anderson le travail de M. Blackburn qui lui est actuellement soumis et qui a pour titre " Quelques courtes observations des oiseaux de Praslin." *(Voir l'annexe L.)*

M. J. E. Para présente à la Société un monstre cyclocéphalien du genre rhinocéphale.

La rhinocéphalie est caractérisée, ainsi qu'on le sait, par la présence d'une cavité orbitaire occupée par un œil double, avec existence d'une trompe représentant l'appareil nasal. Mr Para rappelle à la Société que le Dr Le Juge lui avait déjà présenté un cas de ce genre d'anomalie où les deux cornées étaient entièrements séparées, avec un double iris et deux pupilles distinctes. Il y avait également une bouche avec une

langue débordant la machoire inférieure. Dans le cas que présente M. Para, non-seulement il n'y a qu'une seule cornée et un seul iris, mais il n'y a ni machoires, ni langue. Cette particularité d'anomalie n'a que rarement été observée parmi les animaux. Isidore Geoffroy St. Hilaire, dans son traité de tératologie, ne cite qu'un seul exemple observé par Meckel. Tiedmann et le Dr Jourdan l'ont fait connaître chez l'homme par d'excellentes observations.

Le Dr Le Bobinnec et M. Louis de Rochecouste proposés à la dernière séance, sont élus membres à l'unanimité.

M. de Caila appuyé par le Dr Meldrum, propose comme membre M. Thomé, professeur de Chimie au Collége Royal.

Le Président dit que la liste des souscriptions qui vient d'être soumise aux membres suivant ce qui a été décidé dans le cours de la séance, atteint le chiffre de 477 Roupies et il espère que les membres absents compléteront la somme de 1000 Roupies pour élever un monument à M. Bouton.

La séance est levée.

SÉANCE SPÉCIALE DU 28 DÉCEMBRE 1878

PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE V. NAZ C.M.G.

Présents : MM. Ev. de Chazal, N. Desjardins, Ev. Dupont, E. Leclézio, Mason, J. E. Para, Dr. Ré-

gnaud, V. de Robillard, E. Sérendat, Dr. H. Vitry, Rev. Walshe et A. Daruty, secrétaire.

Le Dr. Meldrum et le Dr. Dardenne s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre du major Grattan, secrétaire privé et aide-de-camp de S. E. le Gouverneur, accompagnant un envoi de vingt cinq volumes que Son Excellence Sir Arthur Phayre offre à la bibliothèque de la Société.

Le Président est prié de remercier Son Excellence de ce don que la Société conservera comme un souvenir d'un de ses patrons qui lui ont témoigné le plus d'intérêt.

Le Président donne lecture d'une lettre de S. E. le Gouverneur donnant sa démission de Patron de la Société en raison de son prochain départ de la colonie.

Le Président propose de conférer à S. E. le titre de membre honoraire, cette proposition appuyée par le Secrétaire rencontre l'adhésion générale et est adoptée.

Le Président donne alors lecture d'un projet d'adresse qui est adopté.—*(Voir l'annexe M.)*

RÉUNION ANNUELLE DU 5 FÉVRIER 1879

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE F. N. BROOME,
OFFICIER ADMINISTRANT LE GOUVERNEMENT

Présents : MM. J. F. Anderson, C. E. Bewsher, Dr G. Bouchet, H. Bouton, H. de Caila, N. Cantley, Ev. de Chazal, G. de Coriolis, A. Daruty, Dr C. Da-

ruty, N. Desjardins, Dr L. Dronin, Ev. Dupont, Dr W. A. Edwards, J. H. Finniss, Honorable J. Fraser, Lachiche Hugues, E. Leclézio, P. Le Mière, J. M. Matson, Dr C. Meldrum, J. Muller, Honorable V. Naz, J. E. Para, Hon. H. Pitot, V. de Robillard, Ange Régnard, E. Sérendat, Dr H. Vitry et Révd. S. Walshe.

Le Secrétaire donne lecture de son rapport annuel.

L'Hon. N. Broome propose l'adoption de ce rapport et exprime le plaisir qu'il éprouve de présider la séance.

Il parle d'abord la perte que la Société a éprouvée en la personne de son Secrétaire, M. Louis Bouton ; et ensuite de la situation scientifique, politique et sociale de Maurice et suggère une exposition d'objets d'arts (loan exhibition) pour cette année.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier donne lecture de son rapport sur l'état financier de la Société au 31 décembre dernier et du budget de l'année courante.

L'Hon. Naz propose de voter des remerciements à l'Hon. N. Broome pour avoir consenti à présider la séance.

Ces paroles rencontrent l'adhésion de tous les membres et sont accueillies par d'unanimes applaudissements.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du Conseil pour l'année courante.

CONSEIL :

L'Hon.	V. Naz, C. M. G.,	*Président*
Docteur MM.	C. Meldrum, F. R. S. Eug. Leclézio	} *Vice-Présidents*
„	A. Darnty	*Secrétaire*
„ „	J. E. Para Ch. H. de Caila	} *Vice-Secrétaires*
„	Léon Pitot	*Trésorier*
„	J. F. Anderson	} *membres inofficiels*
„	G. de Coriolis	
„	N. Desjardins	
„	P. Le Mière	
„	G. Robinson	
„	Dr. H. Vitry	

AUDITEURS :

MM. Ev. Dupont et Ev. Sérendat.

COMMISSION DU MUSEUM

Hon. V. Naz, C. M. G.

MM. N. Desjardins

„ Dr. H. Vitry

„ J. E. Para

„ Ange Regnard.

La séance est levée.

ANNEXES

AUX

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ANNÉE 1878

ANNEXE A.

Note sur une île volcanique

(Voir Séance du 21 Février, page 6.)

We read in the Periodical ' Nature, ' Jan. 3, 1878, a very curious incident of submarine volcanic agency noticed by Capt. J. O. Lungineers of the Danish vessel " Lutterfield," in the environs of Terra del Fuego. The brief narrative runs thus : (Dec. 10, 1876) " The ves-

" sel was at this time in the neighbourhood of Terra " del Fuego, about 140 miles from Magellan's straits, " when early in the morning it narrowly escaped colli- " sion with an island where no trace of land appeared " on the charts. The vessel hove-to until daylight, " when the Captain proceeded with a boat's crew to " the new island, which had gradually diminished in " size since the first observation. Around the conical " rocky mass the water was hissing and although no " smoke appeared, it was found to be too highly heat- " ed to permit of landing. The sinking continued " slowly until at eight o'clock the Island was comple- " tely submerged, and an hour later the vessel passed " over the spot where it had disappeared." This is indeed a novel experience, and is at first sight difficult to be understood, but when we come to consider the manifold ways in which volcanic agency occurs, we very readily grasp at the explanation of the wonderful appearance and submergence of such islands as the one reported in the above narrative. Being in the vicinity of volcanoes, the island which Captain Lungineers discovered was evidently a cone belonging to a volcanic Group, the centre of which must have been some hundred miles distant. The cone had no doubt been formed some time previous to its observation by the vessel, may be some years even, heaved up by volcanic energy from the bed of the ocean, and the vent or crater was gradually dying or subsiding when the ship neared the Island, for we read that " the sinking

continued slowly, until at eight o'clock when the island was completely submerged. "

There being no essential difference between the phenomena of volcanic agency on land and in the ocean, we may infer that this conical island was the result of an eruption from one of the vents of a very lengthening tunnel of lava, lying under the bed of the ocean. The flow of lava beneath water, though at first sight an unlikely occurrence, has been repeatedly noticed. Although a certain amount of vaporisation takes place at the first contact of the molten matter with the water, a crust rapidly forms round it, which prevents the further contact of water with the molten interior of the stream ; the crust formed, having a very low conducting power checks the escape of heat. In this way a constantly lengthening tunnel is formed, within which the molten matter pursues its course for very long distances, in some cases the lava streams extend to some hundreds of square miles. A repetition of eruption may be caused in streams of lava by a sudden accession of heat below, wherefore the melted rock then forces out a way for itself which thus gives rise to new vents. Such was evidently the case in the formation of the Conical Island reported above. In many cases volcanic matter has been observed to be emitted from a number of vents ranged in a straight line accross the country.

Wherefore it is reasonable to suppose that the same phenomena may occur in the seabottom. The

hissing noise heard by the Captain and his crew in the above account, was due to the sinking around the vent and the dying away gradually in all directions outwards.

The Captain having not heard any thundering noise which might have supposed the existence of a crater in action, and having not reported whether the sea was in state of convulsion or ebullition, but simply saying that the water was very highly heated, we can very reasonably infer that the strange phenomenon observed by him and his crew was the subsidence of a sub-marine volcano after cessation of eruption. I will now cite a case of emission of lava through long distances, occurred in the eruption of Skaptar Jökul (Iceland) in 1873 : " Lava was emitted consecutively " at several points on a linear range of 200 miles. No " doubt an underground fissure of this length at " least was injected with lava by that eruption, and " remains now as a dyke traversing the substrata." (A dyke is a rib of rock composed of hardened lava.) In such violent sub-aerial paroxysms which tear open our earth and the wonderful phenomena which they exhibit to our eyes, we admire with awe and trembling the Almighty Power of the Architect of the Universe who looketh on the Earth and it trembleth; who toucheth the hills and they smoke.

JAS. J. ANDERSON.

" Bel Air, " 20th February 1878.

ANNEXE B.

Note sur la Thomise fouque (Thomisus foka, Vinson)

(Voir Séance du 21 Février, page 6.)

Il vous est sans doute arrivé en parcourant nos champs et nos bois de vous être arrêté un instant pour contempler ces élégantes fileuses que la science désigne sous le nom d'*Aranéides*. Et c'est alors que vous vous êtes écrié, à la vue de leur toile soyeuse : *tout être travaille,* en donnant un sens plus précis à la belle expression de Chateaubriand, qui disait : *tout être gémit.* En effet, il n'y a pas un être animé sur notre globe qui ne soit assujetti à cette loi du travail, et l'arrêt lancé contre la race humaine s'applique aux animaux aussi bien qu'à l'homme. A quelque rang de l'échelle zoologique que nous les placions, tous gagnent leur vie aux prix d'efforts que la vieillesse et la maladie elles-mêmes ne peuvent interrompre, et si, comme le veut Racine, Dieu donne la pâture aux petits des oiseaux, c'est à la condition que leurs parents aillent la chercher pour eux. Mais à côté des qualités que réunissent ces intéressants *Aptères,* l'un d'eux possède un venin sur lequel j'appelle votre attention, et qui fait l'objet de cette note.

On sait généralement qu'aucune des aranéides de Maurice n'a jusqu'à ce jour produit d'accident appréciable. La grosse *Epeire,* qui est armée de fortes mandibules, n'a jamais donné occasion de constater

les effets de sa morsure. L'*Olios leucosie*, araignée nocturne, qui se tient ordinairement derrière les rideaux, aux angles des murs, au coin des boiseries, où on la respecte comme la messagère de l'espérance, parce qu'elle rappelle ce vieux dicton : *araignée du soir, espoir !* a été souvent accusée de s'être laissée aller à la tentation de mordre les jolis bras de nos gentilles dormeuses et d'y avoir un moment troublé leurs rêves. Sa morsure n'est en aucune façon dangereuse, et ne se révèle le lendemain que par un léger gonflement accompagné d'un peu de rougeur.

Mais il n'en serait peut-être pas de même si quelqu'un venait à être piqué par la *Thomise fouque*, araignée très vénimeuse que l'on rencontre à Maurice et dont parle le Dr Auguste Vinson dans son ouvrage sur les *Aranéides des Mascareignes*. L'auteur de ce beau travail nous apprend que Bourbon ne possédait aucune espèce appartenant à ce genre. Il est porté à croire que cette aranéide aurait été envoyée de Madagascar par Maurice. Voilà la description qu'il lui a consacrée et que je reproduis ici textuellement.

" Long. $12^{mm}\ \frac{1}{2}$—femelle

Aspect général : Celui d'un crustacé, avec la couleur brun rougeâtre, le corps tuberculeux.

" Tête large, arrondie, mamelonnée, avec un bandeau très évasé qui présente de chaque côté deux dentelures proéminentes.

" Corselet bombé, très large (7mm), et incliné sur ses faces latérales, où l'on découvre quelques vestiges

de sillons qui se dirigent transversalement en avant : il est brun fauve avec deux tâches d'un fauve rougeâtre ; il est semé de rugosités dont les principales sont disposées en long sur trois lignes.

" Abdomen trapèzoïde, inégal et rugueux surtout sur les côtés. Légèrement incliné en arrière, étroit sur l'avant, très dilaté vers sa partie postérieure où il mesure 8mm, il offre des sillons courbes et profonds, qui supportent des éminences tuberculeuses, ce qui lui donne un aspect rugueux et chagriné : sa couleur est brune, les saillies sont rougeâtres. Vers son extrémité postérieure, l'abdomen paraît comme s'il était composé de plusieurs segments séparés par des sillons.

" Supérieurement, l'abdomen est évasé sur les côtés, mais il se dérobe en dessous par une inclinaison rapide et présente sur cette face latérale des plis superposés et plusieurs rangées de tubercules qui ont l'apparence de petits mamelons.

" Les filières sont jaunâtres, placées à l'extrémité postérieure. Les pattes, rangées latéralement, sont ramassées, courtes et fortes : elles ressemblent à celles d'un crustacé, sont rougeâtres et semées de tubercules, dans quelques-uns, sur le fémoral de la première paire de pattes, ont l'apparence d'épines courtes et coniques.

" Les yeux sont petits et disposés en demi-cercle ou en croissant. Les deux intermédiaires postérieures sont les plus gros.

" Cette aranéide ressemble par la couleur et l'aspect, à la surface du fruit de l'*hymenæa verrucosa*, arbre

commun dans les forêts de Madagascar au milieu desquelles on rencontre cette curieuse aranéide. ”

Les malgaches disent que la morsure de la *Thomise fouque* donne lieu à une tuméfaction qui commence par la partie lésée et s'étend dans tout le corps : elle leur inspire une véritable terreur, et comme la superstition, chez eux, est très grande en toute chose, ils prétendent que le souffle seul de l'animal suffit pour produire une enflure mortelle. On trouve également à Madagascar une autre araignée venimeuse que les indigènes appellent mena-voudi. M. Vinson l'a décrite sous le nom de *Latrodectus menavodus* en la classant parmi les *Latrodectes malmignattes* de l'île d'Elbe et les *Latrodectes assassins* de la Martinique dont la piqûre est aussi très dangereuse.

Ces jours derniers en traversant une charmante campagne à la Grand'Rivière, je fus heureux de rencontrer une *Thomise fouque* entre les feuilles d'un magnifique *Spathodea,* où elle s'était faite une retraite. Je la recueillis avec précaution et l'enfermai dans un flacon, afin de me livrer à une série d'expériences. Imitant alors M. Vinson, je présentai à l'araignée plusieurs insectes, entr'autres des papillons, des sauterelles et une cigale, qui furent tués instantanément par sa piqûre.

Le lendemain, ayant trouvé le petit animal mort dans sa prison, j'ai profité de la circonstance pour le disséquer et faire un examen microscopique des glandes du venin, qui sont situées, chez certaines aranéides, et

particulièrement chez l'*Epeire diadème*, à la partie supérieure et latérale du céphalothorax. Elles consistent en deux poches sinueuses munies d'un conduit qui s'engage dans le corps de l'antenne-pince, gagne le crochet et débouche près de son sommet, sur sa partie concave, par un très petit trou, mais, à mon grand regret, la faiblesse des objectifs de mon microscope ne m'a pas permis de découvrir l'appareil venimeux.

Mon collègue et ami M. A. Daruty a obtenu le même résultat que moi, avec deux de ces araignées qu'il avait recueillies sur la propriété *Mon Trésor* au Grand Port. Il leur a livré de grosses sauterelles vertes qui ont été tuées sur le champ.

En présence de ces faits et de ceux relatés par le Dr. Vinson, je crois qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour éviter la piqûre de la *Thomise fouque*; car elle est si venimeuse qu'elle pourrait produire chez l'homme une sédation profonde du système nerveux qui terminerait fatalement par la mort si elle n'était combattue à temps.

Les malgaches, pour combattre les accidents que déterminent ces aranéides, ordonnent des infusions de plantes du pays et recommandent d'exposer le malade près d'un grand feu, celui-ci aurait sans doute pour action d'éliminer le poison par la transpiration. A Tananarive, dit M. Vinson, on assure que l'on peut conjurer tous ces graves phénomènes en agrandissant la morsure par une incision et en cautérisant ensuite avec un fer rouge. Le docteur pense qu'avec l'ammo-

niaque liquide, comme pour la piqûre de la vipère, du laffe, etc., on parviendrait au même résultat.

Afin de rendre cette note plus complète, j'ai cru devoir y ajouter un dessin de l'araignée, bien qu'il en figure un déjà dans les belles planches coloriées de l'ouvrage de M. Vinson, où il a été exécuté avec le rare talent qu'on se plaît à reconnaître à l'auteur.

Grand'Rivière. 21 Février 1878.

J. E. Para.

ANNEXE C.

(Voir Séance du 13 Mars, page 13.)

The Hon. V. Naz, *Esq. C.M.G.*
President of the Royal Society of Arts and Sciences

Colonial Secretary's Office,
26th February 1878.

My dear Naz,

From what I have heard, took place at the last meeting of the Royal Society, I am afraid the object with which I restricted the number of species of birds which I proposed to be protected, was not understood, and probably I am to blame in not having given sufficient explanation. The great object of all naturalists is to protect as far as possible all *existing* fauna and flora, and the question of protecting animals and

plants which has been introduced is quite another affair. I need not now go into the very serious errors which have been made by ardent acclimatiers in introducing what they believed to be of great benefit, but which afterwards proved to be of the most serious inconvenience and loss to the human inhabitants, beyond mentioning that in some place in New Zealand the English rabbit has been so destructive as to starve out the sheep, and every effort has been made to get rid of it, even to the extent of introducing its natural enemies of the genus *mustela*,—and in Australia a patriotic Scotchman introduced the Thistle, which increased to such an extent, as to cause the Legislature to pass a law whereby every owner of land was obliged to destroy this emblem of Scotland where he found it growing ! !

My object was to protect the native birds which are I fear doomed to extermination unless an effort such as I proposed is exerted in their favour.

The first on the list was the " Mangeur de Poules." It is quite true that this bird does occasionally kill a chicken, but its principal food is rats, mice, but above all *grass-hoppers*, the latter you know do an immense amount of damage, and the " Mangeur de Poules," were it protected would I feel sure kill a great quantity of these noxious insects. This species is found *only* in this island, belonging as it does to the genus *Tinnunculus*, it is the shortest winged of all, in comparison to its size, and is another instance of how all

insular forms have less *powers of flight* than the same forms when inhabiting a larger space.

There are two other species of this genus found in these parts, one *Tinnunculus Newtoni* in Madagascar, and the other *Tinnunculus gracilis* in Seychelles and these species are found no where else.

The " Merle " is only found in the forests, I believe it is strictly frugiverous. A very bad practice exists here of killing this species about Christmas time, the height of the breeding season, when the death of one bird, means the death of a whole brood. The " Merle " belongs to a genus which is widely spread over the old world, but the species in Mauritius is peculiar ; there are other species in Madagascar, Seychelles and Réunion, but they all differ from one another (see a paper by my brother on the genus *Hypsipedes* which I lately sent to the Society.)

The same may be said of the " Cuisinier " and the " Cateau, " they are both peculiar to the island but are much shot down and frequently in the middle of the breeding season.

The " Pigeon Hollandais, " and " Ramier " are much scarcer than they were when I first knew Mauritius. The former is also, *found only* in this island and there is no other species of the same subgenus in the *world*. The " Ramier " I believe was introduced here from Madagascar but it is a very delicate morsel to eat, and certainly like the partridges and quails should be protected.

There are no other species which I believe need protection.

The " Paille-en-queue " is I am aware occasionally shot by thoughtless persons, but this species has a very wide range over the whole of the Indian Ocean and I believe the Pacific as well, so that if it was exterminated here, it would not be lost as a species to the world, as would be the case if five, out of the six species I propose should be protected were exterminated.

I remain,

Your very sincerely

EDWARD NEWTON.

ANNEXE D.

(Voir Séance du 13 Mars, page 13.)

A la Société Royale des Arts et des Sciences.

Depuis quelques temps notre pays semble sortir de sa léthargie. Nous avons vu s'organiser plusieurs sociétés, savante, de bon goût et de progrès.

Savante, la Société Médicale ou nos jeunes gens qui veulent embrasser la profession médicale se communiquent leurs idées par des essais, des observations sur les différentes maladies qui les intéressent à l'Hôpital Civil.

De bon goût, la Société d'Émulation Intellectuelle

et la Société Littéraire où d'autres idées voient le jour. Ici, ce ne sont pas ces recherches minutieuses sur la nature humaine, ce sont d'autres travaux où la littérature s'exerce, soit en prose, soit en vers ; et nous savons que parmi cette jeunesse, plusieurs promettent à leur pays de faire revivre les souvenirs des Lorquet, des Delafaye, des Castillon et de bien d'autres dont nous avons souvent lu et admiré les poésies si nobles et si gracieuses.

De progrès ; la Société d'Acclimatation dont vous connaissez le but de doter notre pays des plantes et des animaux utiles à notre existence et à nos plaisirs, à la protection des espèces que nous possédons déjà et enfin à la destruction des ennemis des plantations qui font notre richesse comme nos fantaisies.

Nous venons de voir un Conservatoire de Musique prendre naissance dans notre ville ; nous savons sous quels auspices il débute, quels en sont les professeurs chargés de développer le goût musical parmi les élèves. Nous ne pouvons nous empêcher de penser à la grandeur de l'idée, car rien qu'à ces mots : " Conservatoire de Musique " nous nous reportons en souvenir à l'immortel Conservatoire de Paris où le feu sacré est entretenu à un si haut degré. Nous nous souvenons d'avoir eu le bonheur d'assister à plusieurs de ces concerts, nous avons vu la salle entière, orchestre comme public, prise d'un mouvement frénétique à l'audition d'un morceau interprêté par la célèbre Mme Viandot, c'était grand, c'était beau, on frissonnait ; les applau-

dissements ne cessaient pas..... Nous avons donc confiance en notre nouvelle création, car nous savons que la musique est largement cultivée à Maurice.

Certes, un pareil art est divin et l'on a raison de de le vénérer, et de lui dresser des temples.

Mais pourquoi notre Société si bien posée, si connue du monde entier ne créerait-elle pas aujourd'hui à côté du Museum, un Musée de peinture ? Je dirai que, déjà il y a quelques années, en offrant à la Société un faible travail de mes pinceaux j'en ai fait la proposition dans cette enceinte ; et j'ajouterai que j'ai le profond regret de dire que l'idée seule ait paru et que rien n'a été fait.....

N'est-ce pas le moment aujourd'hui, où nous trouvons le gouvernement si bien disposé, de nous occuper de ce projet ? Nous ne voulons pas rabaisser à notre profit l'art voisin, étant nous même un fervent apôtre des deux, mais justement et à cause de ce double culte, nous ne pouvons nous empêcher de donner la préférence à la peinture. La peinture reste et la musique s'envole ; l'œuvre du peintre se conserve des siècles et peut être apprécié par tous ; à la musique il faut un interprète pour en faire raisonner les sons.

La peinture étant, je dirai de tous temps, puisqu'elle est la reproduction de la nature dans les scènes variées, la peinture est merveilleuse, la peinture est créatrice ; le célèbre père Félix dans un de ses beaux sermons à Notre Dame, ne craint pas, en pleine chaire, de qualifier le peintre de créateur, certes il l'est puis-

qu'à l'aide de quelques couleurs il arrive à donner le mouvement, la vie à des choses inanimées.

Notre riche Museum serait le noyau autour duquel le nouveau Musée viendrait se grouper ; nous trouverons auprès des artistes du pays un généreux concours, et rien ne nous empêcherait avec l'aide du gouvernement et des membres actuels de faire venir d'Europe des copies d'après les grands maîtres, copies parfaitement faites, aussi belles que les originaux et à des prix excessivement réduits.

Nos amis de Paris et de Londres se chargeraient, nous en sommes certains de ces acquisitions et de ces envois.

Profitons donc des bonnes intentions du gouvernement, chargeons notre si zélé président, l'honorable Naz d'obtenir d'abord une subvention de $ 500 pour les premières demandes à faire en Europe. Nous avons dans le Museum actuel assez de place pour installer les premiers tableaux, on arriverait à mieux plus tard. Espérons aussi que nous trouverons dans le successeur de Sir Arthur Phayre un gouverneur dont les dispositions seront aussi bienveillantes que les siennes et qu'avec son aide nous pourrons continuer la nouvelle création que je vous propose et qui, j'en suis persuadé, sera approuvée par tous ceux que l'amour de l'art enflamme.

Il ne faut pas laisser le titre de notre Société incomplet. Les sciences naturelles sont largement cultivées, les beaux arts seuls sont négligés et relégués

à des distances infinies. Il faut donc compléter le titre, il faut arriver à faire connaître à nos compatriotes qui ne peuvent aller admirer au foyer même des lumières, les merveilles qui y sont accumulées. Pour cela il faut mettre à exécution mon idée, faire les démarches nécessaires auprès des autorités pour y arriver, et l'on dira peut-être plus tard : que si le père a doté son pays d'un riche Museum, le fils y a fait germer et fleurir, après bien de vaines tentatives, le goût et la culture de la peinture.

NUMA DESJARDINS.

ANNEXE E.

(Voir, Séance du 10 Avril, page 16.)

(The rain tree—l'arbre à pluies)

C'est sous ce nom que le journal *Nature*, fait connaître un arbre qui existe dans les forêts de Moyobamba dans le haut Péron.

Cet arbre serait doué de la propriété de s'emparer avec une force étonnante de toute l'humidité en suspension dans l'atmosphère—laquelle absorbée et condensée se résoud en une pluie qui tombe du tronc, des branches et des feuilles en une telle quantité qu'il en résulte une mare au pied de l'arbre. Et ce qu'il y a de plus admirable c'est qu'il possède cette proprié-

té singulière au plus haut degré pendant les plus fortes chaleurs, et quand les rivières et les ruisseaux sont à secs.

Le *Madras Times* du 15 Décembre 1877 recommande avec raison que cet arbre soit répandu dans les localités sèches et arides du Pérou. De même que nous en recommanderions l'introduction à Maurice, s'il réunissait toutes les conditions dont il est ici question.

Cependant on a cru voir quelque chose de si merveilleux dans cet exposé, qu'on a cherché à prendre des renseignements plus précis à cet égard et voici ce qu'on a cru remarquer : D'abord on en a référé au jardin de Kew, où se trouvait des spécimens dans l'Herbier de Gillebert—au lieu de cette pluie incessante et de cette absorption de l'humidité atmosphérique on a vu que lorsque les feuilles sont encore tendres et délicates, elles absorbent une certaine quantité d'humidité qui se résout en une sorte de pluie fine mais que ce phénomène diminue et cesse totalement au moment où la feuille a acquis tout son développement. Voilà donc le miracle ayant un peu perdu de son prestige.

La plante s'appelle dans le pays *Tamia-Caspi* et et voici ce qu'en dit en dernier lieu le voyageur Spruce, qui lui fit une visite, accompagné de deux de ses amis :

" Vers 7 heures nous arrivons sous l'ombre de grandes branches poussant en direction latérale et nous sentimes couler sur nos têtes une petite pluie bien que le temps fut parfaitement clair, une nuée de cigales

avait déjà envahi l'arbre, et en suçait avec avidité les tiges tendres et les feuilles.

Tout aussitôt après il survint une armée composée de grosses fourmies noires, qui non-seulement se jetèrent sur l'arbre, mais qui vinrent nous assaillir d'une telle façon qu'il fallut nous enfuir au plus vite.

Il se résume en disant à propos de cette pluie tombant de l'arbre, que le fait a lieu souvent sur les épaisses forêts du Pérou, et que de l'eau amassée sur certains arbres s'écoule dans le milieu de la journée au point de tremper le sol et de faire de la boue.

A part tout miracle et toute exagération plus ou moins hasardée, le fait a été expliqué d'une manière raisonnable dans le journal *Nature*, par le professeur Ernst, qui attribue cette pluie à la sécrétion d'une grande quantité de glandes placées à la base des feuilles, et autour desquelles on remarque des gouttes d'eau, qui s'échappent et se renouvellent dans le courant de la journée, ce que les amis du merveilleux ont pris pour une pluie incessante.

Cette sécrétion un peu sucrée, à ce qu'il paraît, attire les insectes qui arrivent sur l'arbre de tous les côtés.—(*Nature*, 28 Février 1878.)

—

Le même journal parle d'un monstre souterrain —un *ver de terre*, qui serait aux autres vers, ce qu'est le fameux *serpent de mer*, ou le Poulpe colossal, à l'anguille *Morel* ou à l'Ourite mollusque.

Cet animal existe aussi en Amérique, comme le

rain tree dans le Brésil du Sud, plusieurs personnes l'ont vu à diverses reprises; quand il sort de sa demeure souterraine, pour se frayer un passage, il déracine les arbres qui semblent tomber d'eux-mêmes et il fait des trouées immenses. On cite quelques faits rapportés par des personnes qui ont vu le monstre.

Une femme noire ayant été chercher de l'eau, trouva la citerne détruite, et aperçut à une petite distance un animal qui lui semblait aussi gros qu'une maison qui marcherait—l'animal s'appelle au Brésil "*Minhocao*"—celui vu par la négresse qui avait été chercher de l'eau, selon d'autres personnes qu'elle avait appelées pouvait avoir environ 25 mètres de long, deux cornes au front et le corps tout couvert d'écailles.

Cette communication a été faite par Fritz Müller au *Zoologishe Garten* et le journal *Nature* qui l'a reproduit termine ainsi :

" Pour conclure cette remarquable histoire, si véritablement un tel animal existe, et le fait est probable, rapporté par Fritz Müller, ce doit être un reste de ces *armadilles gigantesques* et si abondants autrefois au Brésil, et dont la race est presque éteinte.

" Voilà encore un animal monstrueux, un vers de terre, qui cesse d'être un monstre du moment on l'a reconnu, comme l'arbre à pluie a cessé d'être un miracle."—(*Nature*, 21 Février 1878).

ANNEXE F.

(Voir, Séance spéciale du 14 Mai, page 18.)

His Excellency Major General Sir ARTHUR PURVES PHAYRE, *K.C.S.I.C.B., Governor and Commander in Chief in and over the Island of Mauritius and its Dependencies, &c., &c. &c.*

May it please Your Excellency,

The Council of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius having attentively read the letter which Your Excellency has been pleased to address to the President of the Society relative to the Museum, and having carefully examined the several points raised in it, begs to submit to Your Excellency the following Report duly approved by the Society at its last meeting. The delay in forwarding it, was chiefly occasioned by the desire of obtaining the fullest possible information on the subject; with this view, the Council has placed itself in communication with the Curators of the Museums in several English Colonies, whose answers are hereto annexed. The Council begs to annex tabular statements showing the sums spent and the allowances made by certain of the said colonies for their Museums.

I. The Council fully concurs in Your Excellency's opinion that the Museum should be placed in a more central position of the town than it is at present, to render it more easy of access to persons visiting

our shores and to visitors generally. Several members of the Society, have at various meetings, shown the desirability of Port Louis possessing a suitable building for the reception of a Museum and a Public Library, and in which the Scientific Institutions of the Colony should also have their Rooms. Even as far back as 1840, an Ordinance (No. 20 of 1840) was passed by the Legislative Council, providing a sum of £10,000 for the erection of a Public Library, being at the same time, an Exchange Room; but this Ordinance was never approved of by the Queen, and things have been allowed to remain as they were, up to the present day. The Council of the Society will confine itself to expressing the hope that the scheme be reconsidered, as soon as the finances of the colony will permit.

It has also been proposed to transfer the Museum to the Botanical Gardens at Pamplemousses, but this removal would occasion so many inconveniences to the public and particularly to students, that the Council can see no grounds to justify such a step. On the contrary, it is highly desirable that the Herbarium, which formerly formed part of the Museum, and which on account of want of space, was removed, some years ago to Pamplemousses be returned to town to be replaced in the enlarged Museum, the more so as it contains many typical specimens collected in Madagascar and in Mauritius by Messrs. Bojer and Bouton, and most useful for comparison.

II. The Council is informed that the work alluded to in the second paragraph of Your Excellency's letter, viz. : the numbering and labelling of specimens, has been partially carried out by the present Curator, especially as regards shells and birds, but the want of necessary books for reference rendered this work very difficult and unsatisfactory. The number of species now existing in the Museum is hardly sufficient to justify the expense of printing the catalogue.

III. Two principal objects must be kept in view, among the numerous requirements to which a well conducted Museum must satisfy, first of all, it must exhibit the complete Fauna and Flora of the country, and secondly must furnish the public in general, with an accurate idea of the several forms of life and of their arrangement according to the natural system : This plan is perhaps too extensive to be completely carried out in Mauritius; the Council therefore recommends that the action of Government should be chiefly applied to the creation of a Museum fully representing the natural production of the Mascarene Group, Madagascar and the adjacent islands. Sufficient room might be also provided for the general collections, of which the present Museum would form the nucleus ; this to be principally increased by means of exchanges with other Museums, and with the products of the sale of duplicate specimens, reserving for the local collections, the funds granted by Government. A special room might be set apart, as Your Excellency

suggests, for the mineralogical and botanical collections, which are more usually frequented only by students, and have little interest for the public at large.

As the Council is not aware of the buildings in which the Museum will be placed, it abstains from making, for the present any suggestions as to the arrangement and display of the collections.

It has already been remarked that this work cannot be properly done without constant reference to numerous volumes on natural history, the only ones now available being the property of the Royal Society of Arts and Sciences; if the Society were allowed a room in the new Museum building, large enough to contain its library, the Society would be glad to give access to it on conditions laid down by the Council of the Society and approved of by the Governor. This room would also be used for the Society's meetings.

IV. The Council has also examined with due attention and with a desire to keep the Expenditure within strict limits, the establishment required for the Museum.

The Council considers that it would be desirable, when the situation becomes vacant to engage the services of an experienced Curator and scientifically trained, and as a qualified person could not be induced to come to Mauritius for Rs 2,500, the actual salary of the Curator, the Council suggests that this officer be at the same time Professor of Natural Sciences at the

Royal College at a salary of Rs. 2,500, rising to Rs 3,000, being the scale already approved of for professor of the third class, this would form a combined salary of Rs 5,000 rising to Rs 5,500. This scheme has already been recommended by the Civil Service Commission appointed by Government in 1867, which proposed that the salary be raised to £600 (Rs 6,000).

The union in one individual of the duties of teacher and of a Curator of the natural history collections has been successfully tried in some parts of Europe, especially in Germany, but at those combined appointments require a variety of qualifications, it is preferable that they should be, to a certain extent experimental, and the Council therefore recommends that arrangements be made only for three years.

Though this officer should be directly responsible to Government, he might be assisted by a board of three or four "Trustees" chosen by the Governor among the members of the Scientific Societies of the island who would see that each branch of natural science receives its fair share of attention.

[Collecting Naturalist and Preparator.]

This officer would assist the Curator in the management of the Museum, but his principal duties would be to collect and prepare specimens for the local collection and for exchanges. He might be sent out at regular intervals, to Madagascar or other islands. This plan is successfully carried on at Reunion, where has been formed a very complete collection of

Madagascar birds. The actual Assistant of the Curator, receives a salary of Rs 1000.

[Taxidermist] The present one receives a salary of Rs 480. As there is not in the island a really competent taxidermist, the Council recommends that a qualified person be engaged from home for two years, to set up the first collection. He would also teach persons in the Colony from among whom shall be chosen the future permanent taxidermist. The Council believes that the services of such a man could be obtained for Rs 2000 per annum, besides passage money.

[Clerk and Keeper of the Museum.] This officer would perform the ordinary clerical work of the department, and would also act as keeper of the Museum during the hours it is open to visitors.

There is now a messenger receiving Rs 180, and Rs 240 are provided every year for keeping the Museum clean.

These are the suggestions which the Council thinks itself justified in making at present; but it cannot conclude this lengthy report, without expressing once more its deep sense of gratitude for the interest which Your Excellency has always been pleased to evince to the Society of Arts and Sciences of which the letter asking for the present report, is the most convincing proof. We may now entertain the hope that Mauritius which as Your Excellency remarks

possesses a Botanical Gardens second to none east of the Cape, will also, at no distant day, be proud of its "Phayre Museum."

Present Establishment		Proposed Establishment	
Curator	Rs 2500	Curator	Rs 2500
Assistant Curator	1000	(receives besides Rs2500 from the Royal College)	
Taxidermist	480	Collecting naturalist and Preparator	2000
Messenger	180	Taxidermist	720
Keeping Museum clean.	240	Clerk and Custodian	500
		Servant	192
	Rs 4400		Rs 5912

This would be the permanent establishment requiring an increase of only £151 or Rs 1512 on the present one; temporary provision would also have to be made during two years, for the taxidermist from home as above mentioned, at Rs 2000 per annum—the sum now allowed for contingencies is Rs 200. The future amount depend upon the importance and to the Museum.

South African Museum,
Cape Town, Cape of Good Hope,
5th October 1877.

E. Dupont, *Esqre.*,
Vice-Secretary of the Society of Arts and Sciences,
Mauritius.

Sir,

Your letter of the 21st June last reached me on the 17th ultimo, and I have in reply much pleasure in

furnishing you with the desired particulars respecting this Museum.

The Institution was founded in 1855, and incorporated by Act of the Legislature in 1857. The Act follows in the main the New South Wales Act No. II of 1853, with the important difference, however, that the latter makes provision (Sect. 3) for the permanent endowment of the Australian Museum. The South African Museum was started by public subscription, aided by an annual legislature grant; but gradually it became more and more dependent on the latter, and at present numbers only between 50 and 60 subscribers. The Trustees had until recently considerable difficulty in managing with the scanty means at their disposal; but the present annual vote of £1,000 enables them to retain the undivided services of a resident Curator, (who is a Colonial Civil Servant, appointed by the Government upon nomination by the Trustees), and will, if continued, afford provision for carrying out many improvements in course of execution or projected.

The building in which the South African Museum is situated was erected for the purpose in 1859. It also contains the South African Public Library; which is, however, a distinct Institution under entirely separate management. The half devoted to the Museum consists of one large apartment (90 by 40ft.&30ft. in height) lighted from above by sky-lights, and containing two galleries running along all its four sides. At one end

of this hall a door communicates with the Curator's quarters, and the basement room beneath is used for stores and the preparation and mounting of specimens. On the floor of the Museum are (1o) a central row of the mounted Mammalia, (2o) two rows of table-cases and some cabinets, containing Fossil remains, Minerals, Shells, Crustacea, Insects, etc., and (3o) a complete range of upright wall cases containing the general collection of Mammalia and Birds.

The lower of the two galleries is fitted on two sides with wall-cases, in which are separately arranged all the South African Birds. As far as space will allow, this separate exhibition of the South African Fauna will be effected in each class; but at present, in addition to the Birds, only a portion of the Insects of South-Africa are separately displayed. The upper gallery is for the present chiefly occupied by articles of human manufacture, such as the weapons and other implements of savage Tribes; and in some cases recently placed there a commencement of the separate arrangement of South African Fossil Remains is being made. Until additional wall-cases for the galleries can be obtained, the series of Zoological Specimens in spirit, comprising the bulk of the Reptilia, Amphibia and Fishes, are placed on shelves in the basement room.

The staff consists only of a Curator, a Taxidermist, and one Attendant. The salaries paid are Curator £400, Taxidermist £84, and Attendant £48, per annum.

The formation of the South African portion of the Collection has been greatly furthered by a Government order allowing all correspondance and parcels to be conveyed by post to or from the Museum free of charges. The Foreign Collection has been almost wholly acquired by exchange of specimens with other Museums or with private individuals.

The Museum is open to the public on Monday, Wednesday and Friday (from 10 to 4 o'clock from April to October and from 10 to 5 from October to March), and on Saturday from 10 to 1 o'clock. On Tuesday, only subscribers and visitors from a distance are admitted, and on Thursday the Museum is closed except to students and others who have obtained special permission to visit it. The average attendance of visitors during the year is between 24,000 and 25,000.

I am very decidedly of opinion that, in a Colonial Museum, where available space and means are naturally very limited, the first place should certainly be given to the Fauna and other products of the Colony itself. Next in importance come the natural productions of contiguous or neighbouring countries; and lastly those of remote regions. It is not uncommon to find this order reversed, the tendency being strong to collect specimens of strange and rarely seen forms from distant parts rather than of those immediately around us; but the result too often is a superficial acquaintance with foreign creatures, while great igno-

rance prevails respecting those by which we are actually environed.

In the management of a scientific Institution, I think it wise to avoid having too large a Committee or Board of Trustees. The usual tendency is to make such a body as extensive and "influential" as possible, but in practice this method does not prove successful, and it is far preferable to entrust the management to a small body of competent men really interested in the Museum. Indeed, I am personnally in favour of there being no based or Committee whatever, but of making the Director or Curator directly responsible to the Government. A competent scientific officer may fitly be trusted to this extent, and all details of management are greatly facilitated by making the man charged with them independent of other than governmental or ministerial control.

As regards the style of building best suited for a Museum, I consider that (for Zoological purposes, at any rate) large and lofty rooms are a mistake. The space of a whole floor is thus lost, and the gain of a few wall-cases by the absence of windows in lofty rooms lighted from above is very inadequate compensation for that loss. Where plenty of ground is available I would have all the Museum accessible on the ground floor, but otherwise I would have the additional floors or stories of the ordinary height.

The palatial or heighty decorated architecture in use for Museums seems also out of place; the interior

and its contents being too often sacrified very seriously to the outward appearance of the building.

Trusting that the foregoing notes may meet your wishes and prove of service in the projected reform of the Port Louis Museum,

I am, Sir,

Your obedient servant,

(Signed) Roland Trimen, F.L.S.
Curator S. Afr. Museum.

Act No. 17 of 1867.

CAPE OF GOOD HOPE

An Act to incorporate the South African Museum

Preamble. Whereas the specimens of natural history and other public property deposited in the South African Museum have now become of considerable value. And whereas it is deemed expedient for public convenience and the promotion of literature and science that the books, coins, specimens of natural history, and other objects which this Colony now possesses, or may hereafter acquire by gift, bequest, purchase, or exchange, should be deposited in the custody of trustworthy persons. And whereas His Excellency the Governor has already appointed a Committee for the management and guardianship of the said Museum, and of the collections therein, and it is now deemed necessary that the

members of the said Committee should be incorporated as a Board of Trustees. Be it enacted by His Excellency the Governor of the Cape of Good Hope, with the advice and consent of the Legislative Council and House of Assembly thereof, as follows :—

Board of Trustees appointed.

I. A Board of Trustees composed as herein after mentioned, shall be and is hereby constituted a body politic and corporate by the name of "The Trustees of the South African Museum" by which name such body corporate shall have perpetual succession, and shall have a common seal, and shall by the same name, from time to time sued and be sued, implead and be impleaded, answer and be answered unto, in all Courts of the said Colony, and shall be able and capable, in law, to take, purchase, and hold to them and their successors all goods, chattels, and personal property whatever, either now deposited within the precincts of the South African Museum, or hereafter to be acquired by gift, bequest, purchase, or exchange and shall also be able and capable in law to take, purchase and hold to them and their successors, not only such lands, buildings and possessions as may from time to time be exclusively used and occupied for the immediate requirements of the said "South African Museum," but also any other lands buildings, and possessions whatever, situated in the said Colony or elsewhere; and they and their

To hold fixed and other property.

successors shall be able and capable, in law to grant, demise, alienate, and otherwise dispose of all or any of the property, real or personal, belonging to the Museum and also shall be able and capable to borrow and take up money for the use and purpose of

May raise money or loan.

the said Museum; upon mortgage of the lands, tenements books, coins, specimens of natural history, and other said objects belonging to the said Museum, and upon the security of the moneys granted and payable to the said Museum under this present or any future Act; and also to do all other matters and things incidental to, or appertaining to, a body politic and corporate.

Not sell or otherwise alienate lands without consent Government.

II. Provided, always, that it shall not be lawful for the said Trustees to alienate, mortgage, lease, or demise any lands, tenements, or hereditaments to which they may become entitled by grant, purchase, or otherwise, unless with the approval of the Governor of the said Colony for the time being.

Museum when to be open free of charge.

III. The said South African Museum shall be kept upon, free of charge, to visitors during at least four days in the week.

Who to be Trustees.

IV.—The said body corporate shall consist of three Trustees, and shall consist of the following gentlemen:— The Hon'ble Rawson William Rawson Esqre., Colonial Secretary, Thomas Maclear Esqre, Astronomer

Royal, Ludovic Pappe Esqre, Doctor of Medicine,— being members of the present Committee for the management of the said Museum.

Vacancies have to be filled.

V. All vacancies which may occur by death, resignation, absence from the Colony, removal from office by the Governor, or otherwise, in the Trustees aforesaid, or in the Trustees for the time being, shall be filled up, as they may occur, by the said Governor, who shall announce every appointment by him of any Trustee as aforesaid, by proclamation in the "Government Gazette."

Quorum.

VI. At every meeting of the said Trustees, two Trustees shall form a quorum, and all questions shall be decided by the majority of votes of the Trustees present, and in all cases of difference of opinion between the Trustees, when only two Trustees are present, the question shall be deferred till another meeting, when all the Trustees shall be present.

Duties of Trustees.

VII. The said Trustees shall have their entire management and superintendence of the affairs, concerns, and property of the said Museum; and in all cases not provided for by this Act it shall be lawful for the said Trustees to act in such manner as shall appear to them best calculated to advance the objects of the said Institution.

May frame Rules and Bye Laws.

VIII. The said Trustees shall have power and authority to make, and also repeal or alter all such bye laws, rules, and orders, touching and concerning the management and good government of the said Museum, and the income and property thereof, and any other matter or thing relative to the same as to them may seem fit for the effectual attainment of the objects of the Institution, the security of its property, and the administration of its concerns; and all such bye laws, rules and orders shall be presented to the Governor; and on confirmation and allowance thereof by His Excellency, shall come into force, and be binding; and all such bye laws, rules, and orders shall, within one month after the date thereof, be published in the "Cape of Good Hope Government Gazette."

To be approved by Governor and published.

Gazette.

Trustees to furnish Annual Reports, to be laid before Parliament.

IX. The said Trustees shall, once at least in every year, and also whenever the pleasure of the Governor shall be signified in that behalf, report their proceedings and the progress of the said Institution to the said Governor; and a copy of every such report shall be laid before the Parliament within one month after the commencement of each session thereof.

Amounts of Expenditure.

X. Accounts of the expenditure of the Museum shall be furnished annually by the Trustees to the Government for examination and au-

dit, and in order that an abstract may be published in the "Government Gazette."

Given at Government House, this 29th day of June, 1857.

By command of His Excellency the Governor,

RAWSON W. RAWSON,

Colonial Secretary.

Australian Museum, Sydney,

Sept. 12th 1877.

E. DUPONT, *Esqre,*

Vice-Secretary of the Society of Arts and Sciences,

Mauritius.

Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 21st June last. It will afford me much pleasure to give you such information as I may possess on the subject in question, since taking office in this department in 1874, I have been engaged on this very subject: a long and tedious one, I can assure you, as nothing of the kind had been attempted before I came and this accumulation of Collections of Books and specimens for even *20* years, cannot be got through in *one or two* years. It is far easier to *make a new Museum* than greet an *old one in order.* I shall forward you my remarks on the different branches under my charge, with as little delay as possible and

shall be happy in the meantime to annexe any questions on particular points which may occur.

I have the honor to remain,

Sir,

Your most obedient servant,

Ed. P. Ramsay,

Curator.

September 17th, 1877.

E. Dupont, *Esqre,*

Vice-Secretary Society of Arts and Sciences, Mauritius.

Sir,

Your letter of June the 21st was read before the Committee of "Supervision" on the 16th August last and I was directed by them to give you the required information.

I must apologize for my long delay in doing so, but you have asked for a short description of the building and I have been waiting in hopes that the architect, Mr Smithen, would return from his survey of the ruins at Anurad Lapura and I know that it would give him great pleasure to furnish the required information himself, but as his return seems indefinitely postponed I must try to supply the deficiency as I best can.

I am sorry I can give none of the measurements. The building consists of a large central Hall and stair-

case, on the right ground floor is the Library, forming the Librarian's office at the same time, and the wing constitutes the Public Waiting Room. On the left is the Ceylon Products' room and the left wing is the Archæological room in which is placed the large stone Lion from Polonenirva.

The long gallery and two wings upstairs are devoted to Zoological specimens. The lights are tide lights, buttress cases being placed between the windows as in the celebrated Museum at Kew. The table cases are placed transversely down the centre of the rooms opposite the windows. Many of the cases are country made, but the cases for the birds and insects have been made in England as country made cases would not be sufficiently dust proof. Behind the building are the various offices, Taxidermists' rooms, store-rooms and all admirably lighted and ventilated.

The classification of books in the Library is not yet quite decided upon. It is a question of first class difficulty and has never yet been solved in any Library. In the British Museum Library none is attempted, the books being arranged alphabetically under the authors' names, but in a small Library certain headings are undoubtedly desirable, for instance works relating to Ceylon etc.

In the classification of the Zoological collection any work that happens to be at hand at present is taken as a guide. "Teidon" for mammals and birds, the "Sentry" Buffon for insects and so on, but ulti-

mately the classification and nomenclature of the British Museum will be rigorously adopted, as soon as the duplicates have been sent home for identification.

The Museum is entirely confined to the exhibition of the products of the Island. A few exceptions are made in the case of peculiar products as pearls, plumbago, in which those of other countries are admitted for the sake of comparison. I beg to enclose a list of the staff employed and a copy of rules framed by a Committee and sanctioned by Government.

(Signed) A. Haly.

Extract from the "Ceylon Government Gazette," January 12, 1877.

The following rules and regulations made by H. E. the Governor, with the advice of the Executive Council, under the provisions of the 3rd Clause of Ordinance No. 11 of 1873, intitled "An Ordinance to provide for the Establishment and regulation of a Public Museum in Colombo," are published for general information.

By His Excellency's Command:

Signed: A. N. BIRCH,
Colonial Secretary.

Days and hours of admission.

1. The Museum shall be kept open for public inspection on Mondays, Tursdays, Wednesdays, Saturdays from

6.30 a. m. to 10.30 a. m. and from 2 p. m. to 6 p. m. and on Sunday from 3 p. m. to 6 p. m.

Sticks and Umbrellas. 2. Visitors shall on entering the Hall, give over their sticks and umbrellas to the attendant, who will give each a ticket in exchange. On leaving the Museum they can receive back their umbrellas and sticks on returning their tickets.

Smoking and chewing 3. Smoking and the chewing of tobacco and betel within the building are strictly prohibited.

Dogs. 4. No dogs will be allowed in the building.

Student's Room. 5. The Student's room shall be kept open on all public days, excepting Sundays, during the above mentioned hours. Admission to this room can be granted only on application to the Director of the Museum.

Reading Room 6. The reading-room of the Museum shall be kept open on public days from 6.30 a. m. to 10.30 a. m. and from 3 p. m. to 6 p. m. and on Sunday from 3 p. m. to 6 p. m.

Admission into the reading-room. 7. Any person (not a member of the Ceylon Branch of the Asiatic Society) desiring to be admitted into the reading-room, must apply in writing to the Committee of the Museum, and if he be a person unknown to the Director, his application should be accompanied by a

written recommendation signed by 2 persons of respectability.

Readers' Tickets.

8. Readers will be supplied with tickets, which they must send to the Director every 12 months for a renewal.

Book kept for Readers Names.

9. Readers, on entering the reading-room, should sign their names in a book kept for that purpose, and produce their tickets if the same be demanded by the Library Attendant.

Oriental Library.

10. Readers desiring to consult works in the "Oriental Library" can do so in the Librarian's Office.

Visitor's Book.

11. A book will be kept by the Librarian in the Library for visitors to note down any works they consider should be purchased for the Library as well as any other suggestions for the improvement and exhibition of the collections.

ANNEXE G

(Voir Séance du 5 Juin, page 26.)

Les Comptes-Rendus Hebdomadaires des Séances de l'Académie des Sciences du 22 Avril dernier, contiennent un Extrait des plus intéressants de l'ouvrage de M. Alph. Milne Edwards sur *les affinités zoologiques du genre Mesites.*

C'est en 1838, que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire fit connaître un oiseau de Madagascar fort remarquable par ses caractères extérieurs, et il lui donna le nom de *Mesites variegatus*. Comme le savant professeur n'avait pas sous les yeux un exemplaire convenable, il a éprouvé de sérieuses difficultés avant de pouvoir classer le *Mesites* dans la série ornithologique. Les naturalistes n'ont pas toujours été d'accord sur les Mesites ; Hartlaub les inscrivant dans la famille des Dentirostres, et M. Gray parmi les Passereaux.

M. Milne Edwards dit que " toutes ces recherches " avaient eu pour base les deux exemplaires décrits " par I. Geoffroy et par M. Desmurs, appartenant au " Muséum de Paris et qui seuls représentaient ce type " si singulier ; M. A. Grandidier a reçu récemment de " Tamatave deux Mesites conservés dans l'esprit de " vin et il a bien voulu me les remettre pour en étudier " l'organisation. Les investigations auxquelles je me " suis livré ajoutent beaucoup de faits nouveaux à " ceux déjà connus et montrent que tous les auteurs " s'étaient mépris sur la place que le genre *Mesites* " doit occuper parmi les oiseaux : on trouvera là une " nouvelle preuve du peu de valeur que l'on doit " attacher en ornithologie aux particularités ex- " térieures."

Les *Mesites* ne sont pas de Gallinacés ou des pigeons comme le pensaient I. Geoffroy et le Prince Ch. Bonaparte ; ce ne sont pas des passereaux ainsi que le supposaient Gray, Sundevall et Hartlaub : ils

doivent prendre place dans le groupe des Echassiers, où ils forment une famille voisine des Râles et de celle des Hérons.

L'extrait dont il est ici question donne de grands détails sur la conformation des Mesites. Je remarque que cette oiseau n'a *aucune trace d'os furculaire.*

M. E. Bartlett, l'infatigable Directeur des Jardins Zoologiques de Londres, avait déja appelé l'attention des naturalistes sur l'existence curieuse de cinq paires de plaques duveteuses, cachées sous les plumes des *Mesites.*

ANNEXE H

La Piedra, par E. Desenne

(Voir Séance du 24 Août, page 38.)

Les observations contenues dans cette note sont relatives à une maladie des cheveux, qui, nous le croyons, n'a pas encore été décrite.

Avant d'aborder cette description, nous allons donner quelques détails préliminaires sur l'historique de cette maladie. Ces détails ne seront qu'un simple résumé d'une communication écrite du Dr Nicolas Osorio, professeur de pathologie à Bogota (Colombie).

" C'est sur les naturels de la province de " La " Cauca " que sévit cette affection des cheveux. Ceux-" ci présentent assez régulièrement espacés sur leur " longueur, des petites nodosités excessivement dures

" et que l'on peut apercevoir à l'œil nu. C'est à cause " de la sensation particulière de crépitation produite " par le passage du peigne, que l'on a donné à cette " maladie le nom de la Piedra, autrement dit " La " Pierre." Ces nodosités seraient constituées, d'après " le Dr Osorio, par des bourrelets épithéliaux, sorte " de prolifération des cellules mêmes du cheveu. Le " Dr Fontal croit devoir en rechercher l'étiologie dans " l'habitude qu'ont les naturels de cette province de " " La Cauca " de se laver la tête avec de l'eau de " graine de lin. L'expérience a prouvé que cette ma- " ladie n'est pas contagieuse, et les individus qui en " sont atteints s'en guérissent en se graissant bien la " tête. Les éléments cellulaires en lesquels se décom- " posent sous le microscope ces nodosités, n'offrent, " d'après le Dr Osorio, ni les caractères des puccinies, " ni des mucédinées, ni des aspergillus, ni des oïdium, " ni des achorions, ni des microscopes, ni des tricho- " phytons."

Sans prétendre vouloir classer le ou les cryptogames microscopiques à la constation desquels nos recherches histologiques nous ont conduit, nous regrettons de différer d'opinion avec notre honorable confrère.

De même que le Dr Osorio, nous avons constaté ces nodosités, dont il est parlé plus haut. Les tentatives de raclage que nous avons faites pour les détacher du cheveu, ne nous ont donné aucun résultat, la lame d'un scalpel s'ébréchant à leur contact.

Le cheveu traité par l'éther et monté en préparation persistante dans la glycérine, nous offre l'aspect suivant, avec un grossissement de 140 diamètres.

Les nodosités sont assez régulièrement espacées, sans toutefois conserver une disposition mathématique. Ces nodosités sont de deux genres, qui semblent être un degré plus ou moins avancé de maturité du cryptogame : ou bien elles enveloppent complètement le cheveu à la façon d'un véritable anneau fusiforme ; ou bien elles ne font que l'engaîner incomplètement, et ne former à sa surface que de simples monticules.

Examinées avec un grossissement de 350 diamètres, elles se décomposent en un amas cellulaire à éléments polygonaux de 12*m*. à 15*m*., assez régulièrement alignés, dont les interstices, nettement dessinés par un liséré noir, rappelleraient vaguement l'aspect d'une imprégnation d'argent. Ces cellules, dont le centre offre une certaine réfringence, ne contiennent aucune trace de noyau.

En examinant attentivement les parties avoisinantes de quelques-unes de ces nodosités (c'est le point sur lequel nous insistons, le Dr. Osorio n'en faisant dans son rapport aucune mention), et faisant varier la vis micrométrique, on aperçoit un réseau réfringents de petits bâtonnets articulés les uns avec les autres. Ces bâtonnets semblent les uns venir se perdre dans la substance propre de la nodosité, les autres se terminer à quelque distance de cette nodosité, soit par

un petit renflement ampulliforme, soit par une petite grappe cellulaire ombelliforme.

On distingue aussi entre ces bâtonnets, et complètement indépendants alors, de gros globules réfringents, qui semblent être des bulles graisseuses, comme on en voit survenir parfois à la surface des matières animales en macération dans la glycérine.

Ces bâtonnets sont-ils le mycélium du cryptogame, dont les spores formeraient alors l'agrégat cellulaire des nodosités ? Ou bien sont-ils indépendants ? C'est ce qu'il est bien difficile de décider. Ils semblent être des mucorinées, sans qu'on puisse toutefois l'affirmer. Notons en passant une disposition particulière de ces bâtonnets ; ils s'enroulent autour du cheveu, comme le ferait une plante grimpante ; du lierre, par exemple, autour d'une colonne.

Il s'agissait maintenant de savoir si le parasite végétal était en relation intime avec substance propre du cheveu, si entre les cellules épithéliales du tube capillaire, on trouverait soit du mycélium, soit des spores.

A cet effet, ayant immergé un de ces cheveux dans une solution de potasse caustique à 40 o|o, pendant quelques minutes ; ayant ensuite neutralisé par l'acide acétique pur et dissocié dans la glycérine, nous avons constaté :

Qu'en aucun point les parties profondes du cheveu, ni le canal médullaire n'étaient infiltrés ;

Que les bâtonnets, sans doute simplement juxta-

posés à la périphérie du cheveu, avaient, pour la majeur partie, disparus.

Quelques coupes pratiquées transversalement à travers ces nodosités, nous ont rendu encore plus évidente l'intégrité du canal médullaire et des parties environnantes.

Les parties centrales de ces nodosités vues sur une coupe transversale, sont formées par un stroma cellulaire semblable à celui qui recouvre leur périphérie et dans lequel on trouve quelques cavités en forme de conceptacles, contenant quelques grosses cellules incolores qui sembleraient alors être des thèques (?)

En de certains points de ces nodosités, et alors qu'on les examine de leur partie superficielle à leur partie profonde, sur des cheveux simplement immergés dans la glycérine, on rencontre quelques espaces plus clairs, plus transparents, laissant deviner des cavités profondes, tranchant sur le fond brun de la nodosité, espaces qui ne seraient alors que ces même conceptacles, recouverts de la couche cellulaire polygonale dont nous avons déjà fait mention.

Rien dans nos préparations ne nous autorise à parler de leur déhiscence.

ANNEXE I.

Notes by Mr John Anderson, of Glenside, on a tour recently made by him in the Seychelles Archipelago, but referring principally to the group of Islands known as the Praslin group. Read at the 49th Anniversary Meeting of the Royal Society of Arts and Sciences ; 28th August 1878.

(Voir Séance du 24 Août, page 39.)

The Islands of the Praslin group, are as follows :—

1. Praslin.
2. La Digue.
3. Ile Curieuse.
4. La Félicité.
5. Ile Aride.
6. Ile aux Fous.
7. Ile Cousin.
8. Ile Cousine.
9. Ile Marianne.
10. Les Deux Sœurs.
11. Ile St. Pierre.
12. Ile Chauve Souris.

The general features of these islands resemble each other so much that to describe one of them is to describe the whole. A steep mountain, or line of mountains in the centre, none of them rising to a height of more than 800, or 1000 feet above the level of the sea ; covered with immense, grim, ancient look-

ing rocks, intermixed with trees of every height and shade, from the gigantic Coco-de-mer, to the modest Veloutier that borders the sandy beaches of the numerous pretty bays with which these islands abound.

The sea-coast line of these bays is a beautiful stripe of firm, smooth, stoneless sand, of great purity, mingled, in some places, with shells of every size and form; but broken in upon, at intervals of one or two miles, where the streams from the mountains enter the sea, after a sluggish, marshy course over the low level land which stretches from the base of the mountains to the ocean, and which is an unvarying feature in most of these islands. All this level land, and high up the mountains, are covered with Cocoa-nut plantations, and there the Bread-fruit tree, the Orange tree, the Fruit-de-Cythère, the Citron and Lime tree, the Vangasaye, &c., grow luxuriantly.

Cocoa-nut oil is the principal produce of these islands.

At these openings, or "embouchures" of the streams, for rivers they can hardly be called, the tide, as it rises, flows freely in, so that persons walking along the shore have difficulty in passing, except at ebb tide, and then, there being no bridges, they must either wade, or get some one to carry them across.

Notwithstanding the uncultivated marshy lands referred to, which might easily be converted into productive gardens and Rice fields, the climate of these

Islands is remarkably healthy, and Fever quite unknown.

The principal forest trees are the Cocoa-nut, the Filao, called there the Cèdre, the Varre, from which cords are made, the Tatamaka, the Badamier, and the Sea-Cocoa-nut. The las tnamed is indigenous to Praslin and for a long period was found only in that Island, bnt as it obtained notoriety it was transplanted, and is now common to several islands of the Seychelles Archipelago. I was informed, when at Praslin, that some years ago, fifty young Coco-de-mer were forwarded from that Island to the Mauritius Botanical Gardens.

This remarkable tree grows chiefly in the sides of the ravines and on the slope of the mountains. It shoots up, straight as an arrow to more than one hundred feet.* It is like the common Cocoa-nut, without branches, bnt unlike the common Cocoa-nut, it never bends. It has a stately, aristocratic,, royal appearance, and bears on its lofty summit, a graceful bnnch of leaves, and nuts of a prodigious size. Its leaves are the first of the forest that are brightened and warmed by the rising sun ; and, like the trne Christian, it can look arounnd and down upon nature and all its works, and say, "T'was God my Father made them all." Within the nuts, when they are

* Some two years ago Captain Ward of H. M. Ship *Thetis*, visited Praslin. He went with Mr. Briard, Manager of the Muicy Estate, to look at these trees. They came upon one which was fallen, which they measured and found to be ninety-five feet long.

fully formed, there is a beautiful, light pink-coloured jelly, which is cool and delicious to the taste, and is justly esteemed a great delicacy. The inside of the trunk of the tree is very fibrous, but the outer wood is hard, and firm like ebony. It is of a darkish colour, and is striped with short veins of black. It is capable of a high polish, and is employed, not only for light building purposes, but also to make writing-desks, work-boxes, walking-sticks, &c. The leaves are very durable, and are an excellent covering for the abodes of the poor. From them also, fancy articles of great beauty and delicacy are made, such as ladies' fans, baskets, flowers, &c., and many a widow and orphan in Mahé and Praslin derive a modest revenue from this source.

The ordinary food of these islands consists of manioc which is of excellent quality, and is generally made into cakes, "gallettes," or boiled. Bread-fruit is also abundant and excellent, and is a good substitute for loaf-bread of a fine quality. Sweet Potatoes are also plentiful. Rice and flour are purchasable at Mahé. Pigs are reared in these Islands, but the grass is unsuitable for horned cattle, and consequently, what is termed butcher meat, such as beef, veal, mutton or goat is seldom seen at table. Still, however, the attempt to rear cattle is on some properties persevered in, but, as a rule, the result is not satisfactory. Fish, poultry and eggs are plentiful. Turtle are very scarce. Fruits are abundant, and the water is pure.

The rocks of the whole of these islands are similar, and very remarkable. They are a formation of Granite of a reddish ground, studded with crystals. They are pretty to look at : crystals every where, firm and close, so much so that I have been told that no masonic tool can be employed upon these rocks. And yet the sea has done what man could not do. It has hollowed them out in every direction. They have all the appearance of very great age. From the immense blocks you behold on the tops and sides of the mountains, to those that lie half buried in the sea, all seem at some distant epoch to have been under water, and, as if the action of the ocean for centuries, had worn them away to their present forms. One can hardly resist a feeling of awe stealing over the mind in gazing upon geological formations like these, that may have been old, even before man trode upon our globe.

On the mountains of these islands pieces of coral, and oyster shells have been found ; which would lead to the supposition that at one time they, and perhaps the entire archipelago, formed part of the ocean bed, and that, the ocean receding from them, has left them in their present state.

That volcanic agency has at some remote period been at work in this archipelago, is likewise evident. The islands I recently visited were Mahé, Praslin, La Digue, Curieuse, and Ile Cousine.

At the last mentioned I found unmistakable ap-

pearances of lava, and at its northern extremity a cavern was shewn me, which I visited on several occasions, and carefully measured. It was at one time, I doubt not, the vent of a now extinct volcano.

The mouth of the cavern is towards the sea. Its dimensions are : Length, 85 feet ; average breadth, 7 feet ; height, at higest part, 12 feet ; average height 9 feet.

At the inner extremity, on the right there is a chamber, twelve feet long, and nine feet broad ; and on the floor along the sides, and near the entrance of the cavern, there are patches of pure lava, exceedingly hard, which to the eye, have all the appearance of being still in a liquid state, and as if flowing down the cavern towards the sea.

This island of Cousine is the property of a very hospitable and intelligent Creole, who has raised himself to a kind of patriarchal position of comfort and prosperity, by the sweat of his brow.

He has built himself there an homely, comfortable dwelling, with a fair surrounding of out-houses, and is in reality, what Robinson Crusoe was only in poetry, " monarch of all he surveys."

The Island contains an immense number of sea birds, which make their nests in the holes of the rocks, and on the trees, and the latter being of no great height, though covered with foliage, it is pretty, in walking along, to see, just over-head, and often within reach of the hand, several nests on nearly every

branch, with the little ones looking over the edge, or, the parent bird sitting on her eggs, and as unconcerned at the appearance of man, " vile man," for the poet says "*only man is vile*" — as if he were a perfectly harmless creature. The old dame only thinks of leaving her nest after receiving a poke from the end of a walking stick, or an umbrella. She then enters an angry protest, and flies away.

The young of these birds form a part of the daily food of the island. There is a mineral spring, in the island, which has an astringent taste as if it contained a solution of alum.

Of quadrupeds at Praslin, there are few, and amongst them no wild animals, or animals that are considered dangerous, although a wild pig is occasionally met with.

Amongst the reptiles, lizards of a large size abond, and a large kind of " mille pattes " with a glossy covering on its back, like a black coat of mail, is also common. This creature is by no means a beauty. Amongst its habits is that of lying on the ground asleep all day, and making good use of its limbs at night. Not unlike some bipeds.

Cent-pieds and scorpions though not numerous are sometime met with, grow to a large size.

Besides these, in the unfrequented ravines, twisted round the trunk or branch of a tree, a serpent is sometimes seen. It is flat in shape and about the tickness of a child's finger. The back is of a brownish

colour, blending in yellow and white towards the belly. It attains the length of about three feet.

Although not considered dangerous, it is avoided or destroyed by the natives when met with. Whether venemous or not, I could not ascertain.

Game, properly so called, is scarce, although there is a considerable variety both of land and sea birds.

The large species of bat, commonly known as the "Flying Fox," is plentiful; and, it is amusing to see the immense number of them that appear at sunset, from amongst the high rocks, and fly across the island in their nocturnal search for food.

The stately albatross too, during the day is constantly seen. It floats gracefully, high in the air, over these islands, intently watching for its prey, whether by sea or by land.

The population of these islands is chiefly composed of African and African Creoles, but to this remark an exception must be made in regard to La Digue where there are some 300 or 400 persons of fair complexion, who are descendants of French families. Education amongst them seems to have been neglected, as indeed it has been, throughout these islands.

The population of La Digue is estimated at 750.

That of Praslin 980.

Ile Curieuse, which is Government property and a Leper establishment, has at present only thirty inhabitants, of whom eight are Lepers.

Ile Cousine 30.

None of the other islands of the group have more than ten or twelve residents upon them.

I have the honor to present to the Royal Society of Arts and Sciences :

2 cocoa de mers.

1 piece of cocoa de mer wood.

1 piece of lava from the cavern at Ile Cousine.

2 pieces of red granite rock.

1 bottle of sand from Praslin.

4 crystals from the soil of Praslin.

I beg in conclusion to apologize for this brief sketch, which I have had but little time to prepare.

J. A.

Glenside, 28th August 1878.

ANNEXE J

Note sur les caractères anatomiques de l'Aye-aye (Cheiromys Madagascariensis) par M. E. Alix, présentée à l'Académie des Sciences par M. Paul Gervais.

(Voir Séance du 24 Septembre, page 45.)

M. Alix a fait, au laboratoire d'anatomie comparée du Museum, la dissection d'un jeune Aye-aye (Cheiromis Madagascariensis) mâle, dont il a rédigé une description détaillée.

Les observations de M. Alix viennent de tous points confirmer l'opinion des savants éminents qui, depuis Blainville, et contrairement à l'opinion de Gurelin et de

Cuvier, ont pensé que l'Aye-aye doit être rapproché des *Makis* et séparé des *Rongeurs* ; elles y ajoutent quelques faits nouveaux qui concourent au même résultat.

Les muscles, dit l'auteur, fournissent des caractères distinctifs incontestables dont je me bornerai a citer les plus saillants.

L'extenseur commun des orteils, qui chez les Rongeurs s'attache au condyle externe du femur, s'insère chez l'Aye-aye au tibia. Le muscle biceps brachial, qui n'a qu'une tête chez la plupart des rongeurs, en a deux chez l'Aye-aye. Le muscle long spinateur, qui manque le plus souvent chez les rongeurs, est bien développé chez l'Aye-aye. A la main antérieure comme à la main postérieure, l'abducteur transverse du pouce, qui manque chez les rongeurs, existe chez l'Aye-aye. D'autres faits montrent une affinité particulière entre l'Aye-aye et les Makis. Ainsi l'extenseur commun des doigts, soit à la main, soit au pied, est composé de deux faisceaux distincts dont l'un fournit des tendons du 2me et du 3me doigt, l'autre, ceux du 4me et du 5me, d'où il résulte que l'Aye-aye, comme les autres Lémurides, possède un système digital pair et ressemble à cet égard aux Pachydermes bisulques et aux Ruminants, tandis que les autres Mammifères ont sous tous les rapports un système digital impair. Enfin d'autres faits nous rappellent qu'on ne doit pas se borner à l'étude d'un seul sujet.

C'est ainsi que l'extenseur propre de l'index qui, dans l'exemplaire de M. Owen, fournissait des tendons

au deuxième et troisième doigt, et dans celui de MM. Murie & Mivart, au deuxième, au troisième, au quatrième et au cinquième, en donnait, dans l'exemplaire mis à ma disposition par M. Gervais, au deuxième, au troisième et au quatrième seulement. Sur ce même sujet, le muscle court peronier fournissait au quatrième orteil un tendon non mentionné par M. Owen.

J'ai vérifié l'existence du muscle *rotateur du péroné*, signalé par MM. Murie & Mivart, et, de plus, j'ai trouvé un faisceau musculaire dont aucun auteur n'a parlé. C'est un petit muscle appliqué en avant à la capsule de l'articulation coxofémorale et répondant à celui que Strauss-Durckheim a disséqué, chez le chat, sous le nom *d'épiméral*.

Le muscle grand droit postérieur de la tête était divisé en deux faisceaux, l'un superficiel et l'autre profond, répondant à celui que le même auteur a désigné, chez le chat, sous le nom de *moyen droit*.

En étudiant les muscles peauciers, dont les auteurs précédents n'ont pas parlé, j'ai trouvé un faisceau musculaire qui, de la base de l'oreille, se rend sur l'angle de la machoire inférieure, comme cela se voit chez les Pachydermes et comme je l'ai particulièrement constaté chez l'Hippopotame ; j'ai trouvé aussi en avant de la conque un disque cartilagineux donnant attache aux muscles auriculaires antérieurs. En étudiant le système nerveux de la région cervicale, j'ai trouvé des dispositions très différentes de celles que l'on voit chez les Rongeurs.

Le cordon du grand sympathique qui d'ailleurs est séparé du pneumogastrique dans toute l'étendue de cette région, ne présente pas de ganglion cervical moyen, mais seulement un ganglion cervical inférieur excessivement réduit. Le ganglion cervical supérieur situé immédiatement au-dessus de la bifurcation de la carotide primitive, adhère par sa gaine fibreuse au pneumogastrique. C'est à ce niveau que le nerf laryngé supérieur se détache du pneumogastrique en croisant le ganglion avec lequel il entre en connexion. Sur le côté gauche, je n'ai pu distinguer de filet nerveux répondant au nerf dépresseur. Sur le côté droit j'ai vu se détacher du laryngé supérieur deux filets d'une excessive ténacité qui allaient retrouver le cordon du grand sympathique. Rien de cela ne rappelle le cordon nerveux si distinct chez les Rongeurs, et surtout chez les Lapins qui par cette circonstance, ont fourni aux physiologiste l'occasion de faire des expériences du plus grand intérêt. Ce caractère distingue aussi l'Aye-Aye des Sangries, rangées par Illiger avec les Singes et les Makis dans son ordre des *Pollicata*. Les dispositions du système nerveux viennent donc confirmer les résultats auxquels on arrive par le tronc des muscles, et auxquels on a été conduit par celles des viscères, des organes de la génération, du squelette, des formes extérieures et de la dentition elle-même. (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences du 29 Juillet.*)

ANNEXE K

Faune Ichthyologique de Maurice

(Voir Séance du 21 Novembre, page 52.)

Une des parties les plus intéressantes de l'étude de la faune de Maurice est l'Ichthyologie, c'est-à-dire l'étude qui a pour but la connaissance des Poissons. Elle s'occupe de leur organisation, de leurs formes, de leurs habitudes enfin du role qu'ils jouent dans la nature et des services qu'ils peuvent rendre. A ce dernier point de vue on peut dire qu'ils procurent un des aliments les plus abondamment et les plus universellement répandus, comme un des plus faciles à saisir. Ils forment en même temps un groupe d'animaux assez nombreux et assez remarquables pour que plusieurs des Zoologistes les plus célèbres en aient fait l'objet de longs et patients travaux.

Nos côtes abondent en poissons de toutes sortes et la plupart des naturalistes qui abordèrent notre île se sont occupé de les collectionner et de les décrire si bien que cette partie de notre histoire naturelle est assez avancée.

Commerson, célèbre naturaliste qui est mort ici même, après un assez long séjour est celui qui a le plus contribué à faire connaître nos poissons. En outre de fort bonnes descriptions qu'il a laissées, on lui doit encore une collection desséchée qui fut expédiée au Museum de Paris après sa mort, et de nombreux

desseins d'une grande exactitude, exécutés la plupart sous ses yeux par Jossigny & Sonnerat. Les matériaux accumulés par Commerson servirent beaucoup aux Ichthyologistes descripteurs. Lacepede surtout lui fit de nombreux emprunts que Cuvier a pour ainsi dire stigmatisés.

Après Commerson, les Naturalistes des Grands Voyages autour du Monde tels que Bory de St. Vincent, Lesson, Peron & Lesueur, Quoy & Gaimard, Belanger Leschenauls ? &c. &c., ne manquent pas dans leurs relâches à Maurice, d'explorer nos côtes et d'en recueillir les richesses zoologiques, c'est ainsi que beaucoup de nos poissons se trouvent décrits et figurés dans les magnifiques relations de ces voyages mémorables. Ces voyageurs du *Géographe* & du *Naturaliste*, de *l'Astrolabe*, de la *Coquille*, de *l'Uranie* et de la *Physicienne* furent aidés dans leurs recherches par des Mauriciens qui s'intéressèrent aux sciences et je n'ai pas besoin de vous dire que Julien Desjardins a été le plus compétent et le plus précieux de leurs guides. Il venait en effet avec le concours de plusieurs de ses amis, de fonder notre Société. Il sut communiquer a plusieurs de ses collègues un peu du feu sacré qui l'animait et son goût prononcé pour l'Ichthyologie, aussi nous possédons dans nos archives de nombreuses descriptions de nouvelles espèces de poissons dues à sa plume et à celles des Messieurs Liénard, père & fils.

A cette même époque, Cuvier travaillait à sa

grande Histoire Naturelle des poissons ; il s'adressa aussitôt à Desjardins qui lui fit parvenir des échantillons de la plupart de nos espèces et c'est de cette manière que Cuvier put mettre l'ordre dans toutes les notes éparses sur nos poissons, et nous laisser les descriptions inimitables que nous trouvons dans son grand travail. En outre des spécimens que Desjardins expédiait à Cuvier, il conservait ordinairement un double pour son cabinet, aujourd'hui le Muséum Desjardins ; à ce premier noyau, vint bientôt se mêler une collection très importante, celle de M. Liénard, qui contenait comme celle de M. Desjardins les types qui ont servi à leurs descriptions ce qui leur donne une grande valeur.

Dans ces dernières années, le Colonel Pike, Consul des Etats-Unis, pendant son séjour de plusieurs années parmi nous, développa une très grande activité dans ses recherches zoologiques, il expédiait ses collections au Muséum de Zoologie comparée de Cambridge que dirigeait Agassiz, les poissons y furent nommés par les professeurs de ce Muséum.

Quelques mois après le départ du Colonel Pike, de Maurice nous vîmes arriver l'expédition allemande pour l'observation du passage de Vénus. Au nombre du personnel de l'expédition, se trouvait le Dr. K. Möbius, Directeur du Musée Zoologique et Professeur à l'Université de Kiel. Naturaliste consommé et bien connu du reste par ses travaux sur la faune de la Mer Baltique, le professeur Möbius est le premier zoolo-

giste qui explora d'une façon sérieuse et pendant plusieurs mois notre faune marine. Il séjourna sur différents points de nos rivages et put de cette façon rassembler en outre des animaux marins de toutes les classes, un assez grand nombre de poissons qui furent examinés à Berlin par M. Peters, ichthyozologiste distingué, qui en dressa le catalogue que le Dr. Möbius nous a fait parvenir. Le nombre des espèces mauriciennes qui figurent dans ce catalogue s'élève à 176 parmi lesquelles 16 nouvelles. Mais en outre des espèces nouvelles pour la science il s'en trouve de nombreuses, déjà connues dans d'autres contrées qui n'avaient jamais été signalées par les différents auteurs comme habitant aussi les côtes de Maurice.

Le Colonel Pike depuis son retour en Amérique a dressé une liste des poissons de Maurice, cette liste corrigée et revisée par le Dr. Steindachner et le Professeur Bliss, du Museum de Cambridge, est sans contredit la plus complète qui ait parue jusqu'ici sur nos poissons. Elle contient 781 espèces dont 32 sont nouvelles. Mais à ces 781 espèces il convient d'ajouter 60 espèces qui se trouvent dans la liste du Dr. Möbius ce qui porte le nombre des espèces connu à Maurice à ce jour à 841. Parmi les familles qui sont les plus intéressantes à étudier il faut citer celles des Percidæ, les Squammipennes, Carangidæ, Acronuoridæ, Pomacentridæ, Labroidæ, Sclerodermi et celle des Muræenidæ surtout. On n'avait jamais signalé jusqu'ici la présence sur nos côtes de poissons du genre *Fierasfer*,

le Professeur Möbius fut assez heureux pour en trouver deux espèces. Vous savez que les poissons de ce genre ont un mode de vivre assez curieux, on ne les rencontre que dans des étoiles de mer ou les holathuries (Bambara ou Tripang). Il est plus que probable qu'il reste encore beaucoup d'espèces qui ont encore échappées aux naturalistes, aussi ceux qui se livreront à leur recherche seront-ils amplement récompensés de leur peine par la découverte d'espèces nouvelles et intéressantes. On peut donc se faire maintenant une idée de la richesse de notre faune ichthyologique.

ANNEXE L

Quelques courtes descriptions des oiseaux de Praslin.

(Voir Séance du 12 Décembre, page 55.)

Grand Anse.
Praslin, 1878.

I.—Les Palmipèdes et Piscivores :

1. *Le Cordonnier.*—Cet oiseau a la tête petite et bien fournie, d'un gris noirâtre, les yeux, petits et noirs comme ceux des Martins : le bec, long de 2 pouces, pointu au bout et tranchant : le cou long et mince d'un gris foncé : le corps noir, de la grosseur de celui de la tourterelle ordinaire : les ailes longues, avec des longues plumes noires : la queue, semblable à celle du pigeon, mais noire. Les pattes comparativement petites et palmées, avec trois doigts à 4 jointures

devant et un derrière. La chair est noirâtre, bonne à manger. L'estomac est fourni de chair. On les voit comme nos Martins à Maurice par grandes bandes, volant sur mer. Bien souvent ils volent à 2 ou 3 pouces seulement au-dessus de l'eau et s'y plongent de temps à autres pour prendre les petits poissons. Ces oiseaux restent sur les Iles durant les moussons du Sud-Est, de Juin à Août, époque de leur ponte. Ils y viennent par multitudes innombrables. Les Praslinois et les Insulaires les chassent avec des bâtons, et on en tue une grande quantité dans un moment ; on en ramasse aussi les œufs par grandes caisses pleines. L'œuf est énorme comparativement à la grosseur de l'oiseau, il est d'un blanc rosé parsemé de petites taches brunes.

2. *Le Riga*, ressemble beaucoup au Cordonnier, mais il est plus gros et plus fort : le bec est beaucoup plus courbé que celui du Cordonnier qui est droit.

3. *Le Golan* est tout blanc à tête ronde : les yeux ronds noirs et vifs. Le bec large à la gorge d'un pouce et demi de long, pointu et tranchant au bout, le haut du bec est noir, et le dessous près de la gorge bleu, et le bout noir. Les ailes fortes. La queue semblable à celle du Cordonnier. Les jambes courtes, les pattes palmées et noires à 3 jointures avec de fortes ongles noires. La chair a une teinte bleuâtre. Les Golans volent aussi par bandes, et vont comme les Cordonnier chercher leur nourriture sur le riche

Océan, mais ils reviennent tous les soirs coucher à terre sur les arbres qui bordent le littoral, ils y font leur demeure et sont assez constants dans leur amour du chez soi. Les femellés déposent leurs œufs sur des branches et y couvent. Il est très curieux de voir l'œuf sur la branche sans un nid quelconque, on, se demande comment s'y tient-il. Les petits Golans sont cotonnés pour ainsi dire, ils ont quelques plumes noirâtres et d'autres grisâtres qui leur donnent un air de tristesse, ils ne sont pas aussi jolis que les gros. Le Golan a un cri perçant et après un coup de fusil au lieu de s'enfuir, ils accourent ordinairement par bandes comme les Merles voulant pour ainsi dire chercher à comprendre cette étrange détonnation.

4. *La Poule d'Eau* bien connue à Maurice, habite nos mares ici. Elles s'y trouvent en grand nombre.

5. *La Sarcelle* de Madagascar vient ici une fois l'an et reste bien souvent dans nos Mares et y peuplent on les trouve en plus grand nombre dans les petites Iles.

II.—Les Echassiers,—Piscivores & Insectivores.

1. *Le Corbijeau* bien connu à Maurice. Ils se trouvent ici par grandes bandes sur les bancs de sable ou sur la plage aux embouchures des mares.

2. *L'Alouette* bien connue à Maurice, mène ici la même vie que les Echassiers et se trouvent en grandes bandes avec les Corbijeaux. Bonne à manger.

3. *Le Macaque* a la tête bien petite pour son gros

corps, elle est pointue et grise avec un condé noir. Les yeux oranges avec prunelles noires, le globe sortant et entouré d'un bord noir et une peau jaune pâle—tout bien protégé. Le bec, 3 pouces de long, large à la gorge, et s'allongeant à une pointe aigue au bord tranchant. La gorge large. Le cou fort long et mince. Plumage gris, les ailes noires, les pattes fort longues d'un vert jaunâtre avec de longs doigts et de fortes griffes très coupantes, plus longues et plus fortes que celles du chat. Le cri fort, nasillard et aigu. Le Macaque se tient debout et immobile pendant des heures entières, la tête retourné sous une aîle, en s'y approchant on croirait que c'est un petit oiseau mais bientôt il se dresse le cou et l'agite en plusieurs reprises comme l'Oie, puis il se tient debout, droit sur ses jambes vous montre toute sa grandeur et poussant un cri s'envole lentement. On pourrait ainsi très facilement les tuer, mais ils ne sont pas bons à manger. Ils sont ordinairement fort maigres : on les voit au bord des mares. Ils sont piscivores et insectivores à la fois, ils sont très amateurs de nos gros lézards gris.

4. *Le Garique* ressemble tant au Macaque que bien des fois je confondais lorsque je voulais les distinguer, seulement le Garique est plus petit et d'une couleur un peu plus claire. Ils habitent aussi les bords des mares et se nourrissent comme les Macaques.

5. *La Frégate* connue de tout le monde, se fait voir ici bien souvent autour de Praslin.

III.—Les Passereaux :

1. *Le Merle,* bien connu à Maurice, se trouve en grande quantité ici.

2. *La Tourterelle grise.*—Ditto.

3. *Le Pigeon Hollandais* connu à Maurice, admirable oiseau à tête rouge, semblable à celle d'un petit coq-noir-vert-rouge.

4. *La Tourterelle Rouge* est beaucoup plus grosse que la grise et du même genre.

5. *La Pie Chanteuse,* oiseau plus petit qu'un Martin, d'un noir lustré, très élégant et vif. La tête a la forme de celle de la Tourterelle, les yeux noirs et sortants, le bec long d'un pouce, d'un noir verdâtre lustré, une lisière bleue sur chaque aîle. Les pattes noires longues avec des fortes-ongles. Queue semblable à celle de la Tourterelle, mais noire. Le cri perçant. Le chant mélodieux. Elle chante pendant des heures entières, elle commence ordinairement vers les trois heures du matin. Les pies sont bien connues ici, mais c'est difficile à les avoir. On ne les voit jamais que par couple, rarement plus à la fois.

6. *Le Veuf et la Veuve.*—Ce sont de petits oiseaux plus gros que nos Cardinaux. Ils sont d'un noir lustré avec le ventre clair, la tête a un mélange de gris, noir, rouge et jaune. Le bec noir de même que les yeux et les pattes. La queue de *la Veuve* est comme celle de la Tourterelle, mais bein plus longue ; celle *du Veuf* est très longue de plus d'un pied et demi de longues plumes vertes, jaunes et parfois rouges pendent à la

queue. C'est très joli à la fois très curieux à voir. Ces oiseaux ont un cri particulier, et un chant triste et lugubre.

7. *Le Colibris.*—Un petit oiseau de la grosseur de nos oiseaux Manioc de Maurice. Ils sont noirs, le ventre gris, la tête jolie, un très long bec, les pattes longues, la queue courte, le chant joli.

IV.—Les Grimpeurs :

1. *Le Cateau Noir et le Vert* comme ceux que nous avons à Maurice se trouvent en abondance ici.

Il y a plusieurs autres espèces de cet ordre mais je ne les ai pas encore vues.

V.—Les Rapaces :

1. *Le Mangeur de Poule* en général plus petit que celui de Maurice, il y a aussi une variété plus grosse.

2. *Le Fouquet* bien connu à Maurice, pullule dans les petites Iles.

Le Hibou se trouve aussi en grand nombre dans les petites Iles.

J'ai appris qu'il y a ici plus d'une cinquantaine d'autres espèces d'oiseaux que je ne puis décrire ne les ayant point encore vus.

Grande Anse, Praslin.

C. A. Blackburn.

ANNEXE M.

(Voir Séance du 28 Décembre, page 57.)

To His Excellency Lieutenant-General Sir ARTHUR P. PHAYRE, *G.C.M.G., K.C.S.I., C.B., Governor and and Commander in Chief in and over the Island of Mauritius and its Dependencies, &c., &c., &c.*

May it please your Excellency.

We the undersigned, Office Bearers of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius, on the occasion of Your Excellency's approaching departure, from this Colony, beg, on behalf and in the name of the Members of the Society, to express to Your Excellency their warm thanks for the interest Your Excellency has always taken in the proceedings of the Society of which you were the Patron, and in the progress of Art and Science in Mauritius ;—for the manner in which Your Excellency has presided over the annual meetings of the Society, and over the Public Exhibitions held, from time to time in Port Louis, at the call of the Society ; and also for the kindness and courtesy which Your Excellency has invariably shown to the Office Bearers and to the Members of the Society.

We have the honor to offer to Your Excellency the grateful acknowledgement of the Society for the initiative taken by Your Excellency, in your letter of

the 9th March 1877, addressed to the President of the Society, desiring him to suggest how the objects of the Society might be more completely assisted by Government, and how the Museum might be reorganized, enlarged and rendered more useful not only as a place for amusement, but chiefly as a school for instruction;—for the consideration and approval which Your Excellency was pleased to give to the recommendations of the Society in answer to Your Excellency's enquiries;—for the provision for a more complete and efficient Staff for the Museum;—and for the allowance of one thousand Rupees for the purchase of books to be added to the valuable library of the Society; the whole of which have been liberally voted by the Council of Government at the request of Your Excellency.

The Society sincerely regret that Your Excellency has been prevented from carrying out your expressed desire to appropriate the public building still occupied as a Military Hospital to the purposes of the Society, to its Library and to the Museum enlarged and reorganized, under the custody and trusteeship of the Society;—but the Society is not the less grateful to Your Excellency, as the carrying out of your intentions has only been delayed by circumstances independent of your control.

The Members of the Society will keep a lively recollection of your interest in its success. They beg of Your Excellency to allow your connection with the

Society to continue by accepting the title of Honorary Member, and they have the honor to express their sincere wishes for Your Excellency's continued good health and happiness.

To

The President and Office Bearers of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius.

Gentlemen,

In reply to your welcome address on my departure, I beg you will accept my sincere thanks for the credit you give me of having taken an interest in the Proceedings and objects of the Royal Society. I only regret that I have not been able to promote the objects of the Society so fully as I desired. I shall continue to take a lively interest in the proceedings of the Royal Society, and in the progress of Art and Sciences in Mauritius ; and I accept with pride and pleasure the distinction of Honorary Member which the Society have been pleased to confer upon me.

With renewed thanks for the good wishes conveyed to me.

I remain,
Gentlemen,
Your faithful and obliged servant.

Port Louis,
27th December 1878.

A. P. Phayre,

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE

5 Février 1879.

Messieurs,

Le 24 Août 1829, quelques créoles distingués et des fonctionnaires intelligents se groupèrent autour de Julien Desjardins pour former la Société à laquelle nous appartenons, c'est donc dans quelques mois que nous célébrerons le cinquantième anniversaire de la fondation de la Société Royale des Arts et des Sciences. Je viens de vous citer le nom de Julien Desjardins et aussitôt celui de Louis Bouton se présente à nous pour raviver notre douleur et nous faire comprendre de nouveau tout le vide qu'il a laissé parmi nous. Vous savez, en effet, que ces deux noms ne peuvent se séparer dans notre mémoire car ils résument à eux deux tout le passé de notre Société. Desjardins sut placer la Société dès sa fondation au nombre de celles qui attirent l'attention du monde savant et en lui succédant comme Secrétaire, Louis Bouton l'a maintenue dans cette position en entretenant l'ardeur de ses membres en attirant dans son sein des travailleurs sérieux qui suivant son exemple ont enrichi nos transactions de leurs travaux intéressants. Mais, messieurs, après le tribut d'éloge que notre honorable Président a rendu à la mémoire de celui que nous pleurons, il serait présomptueux de ma part de vous en entretenir encore.

Nous avons eu aussi pendant le cours de cette année néfaste à déplorer la perte de plusieurs membres qui avaient pris une grande part à nos travaux : L'honorable Christian Wiéhe avait été pendant longtemps un de nos Vice-Présidents et c'est en reconnaissance des services qu'il avait rendus à notre Société que vous lui aviez il y a quelques années, offert le titre de membre honoraire. M. Emile Duvivier un des membres fondateurs de la Société a précédé de quelques mois dans la tombe notre regretté Louis Bouton le dernier fondateur qui nous restait. Le Dr Francis Reid, Médecin en Chef de la Colonie, ne manquait jamais de nous communiquer les questions qui pouvaient nous intéresser et qui lui passaient sous les yeux en raison de sa position. A l'extérieur, la Science a eu aussi à éprouver des pertes sérieuses et il est de notre devoir de vous rappeler au moins celles de Blucker le savant Ichthyologiste de la Région Insulindienne, dont les travaux servent tant à l'étude de nos poissons. Nous ne devons pas omettre de vous signaler en passant, car celle-ci se passe de commentaire, celle de Claude Bernard, un des génies de notre siècle, le créateur de la Physiologie expérimentale.

Mais si nous avons éprouvé des pertes au sein de notre Société, de nouveaux membres sont venus se joindre à nous pour continuer le chemin tracé par nos prédécesseurs.

Nous nous sommes assuré en outre, en qualité de

membres correspondants, du concours précieux de M. Ch. Frappier de l'Ile de la Réunion. Nous avons conféré le titre de membre honoraire à plusieurs personnes : à M. Henry Bouton en reconnaissance des longs services de son père, à l'Hon. Ed. Newton un de nos anciens membres les plus distingués par son savoir, au moment où il nous quittait pour aller remplir le poste de Secrétaire Colonial à la Jamaïque, et dernièrement à S. E. Sir Arthur Phayre, Patron de notre Société, qui nous a donné les preuves les plus flatteuses de l'intérêt qu'il nous portait. C'est ainsi qu'il a demandé à notre Société ses suggestions pour réorganiser le Museum et le placer sur un pied plus convenable en mettant cet établissement scientifique sous notre tutelle. Nos cœurs de créoles ont battu de reconnaissance et de satisfaction quand par l'intermédiaire de notre honorable Président S. E., avec cette honnêteté qui le caractérisait, nous a assuré que le Museum Desjardins conserverait son nom. Oui le nom de Julien Desjardins ne pouvait être ainsi éliminé, car ce créole distingué que Cuvier et les plus grands savants de son temps prisaient en si haute estime, est un nom qui brille dans les annales scientifiques de notre pays, d'un éclat que rien ne viendra obscurcir tant que notre Société vivra—Oui, messieurs, Maurice est fière de ses enfants qui se distinguent dans la science et dans le moment ce n'est pas sans orgueil que nous avons vu Brown Séquard être placé au sommet de la science, dans la chaire de

Claude Bernard, la plus grande personnification scientifique de notre époque. Aussi avez vous chaudement applaudi la motion que j'ai eu l'honneur de vous présenter pour exprimer à ce collègue car il est un de nos membres honoraires depuis longtemps, toute notre joie et toute notre satisfaction de le voir appelé à occuper une des premières chaires du Collége de France. Je dois vous dire que Brown Séquard a été très sensible à ce témoignage de sympathie et qu'il m'a chargé de vous remercier vivement de l'avoir voté.

Si Maurice est fière de ses enfants, elle n'oublie pas les hommes remarquables qui ont contribué à sa prospérité et à sa renommée c'est ainsi que le voyageur qui débarque sur nos rives, voit se dresser devant lui la statue de Labourdonnais, le créateur de la Colonie ; mais il s'attend sans doute à rencontrer aussi celle de son chantre et de son peintre et celle d'un de ses plus grands bienfaiteurs, où donc se demande-t-il se trouve la statue de Bernardin de St. Pierre où donc est celle du vertueux Poivre. Vous pourriez avec ces voyageurs, avec M. G. de Coriolis et avec votre Secrétaire vous poser ces questions, si ces noms n'étaient gravés dans votre esprit et si tout à Maurice ne nous les rappelait.

Au sein de notre Société, à notre dernière séance anniversaire, M. Numa Desjardins, nous a lu une notice fort intéressante sur Cuvier. C'est sous l'égide de ce génie que notre Société a été fondée, aussi devons-nous remercier M. Desjardins d'avoir tiré de ses

papiers et de la correspondance de son père tout ce qu'il nous a dit de ces hommes remarquables.

Après cinquante années d'existence, notre Société se trouve encore aujourd'hui dans une bonne position ; l'ardeur de ses membres semble prendre un nouvel essor, nous sommes en rapport avec un grand nombre de Sociétés savantes dans toutes les parties du monde et nous échangeons avec elles nos publications respectives. Un certain nombre de savants étrangers veulent bien aussi nous honorer de leurs correspondances : Le Colonel Pike depuis son retour en Amérique s'y occupe activement de faire décrire les nombreuses collections qu'il avait faites à Maurice et il vient de nous faire parvenir la liste la plus complète qui ait parue jusqu'ici sur les poissons et sur les coraux de nos côtes. M. L. Estourgies, de Bruxelles, nous a entretenu dans ses lettres des avantages que Maurice et la Réunion retireraient d'une communication télégraphique avec Rodrigues de manière à être avertis longtemps à l'avance de l'approche de ces terribles météores qui nous fréquentent quelquefois, les cyclones.

Depuis plusieurs années, nous nous sommes efforcés d'augmenter notre bibliothèque qui, aujourd'hui, se trouve posséder des ouvrages scientifiques importants.

Vous devez aussi des remercîments à ceux qui nous ont offert des ouvrages de valeur, rares et précieux comme S. E. Sir Arthur Phayre, qui, avant de

partir, a bien voulu nous envoyer 25 volumes que nous conserverons précieusement comme un souvenir de ce qu'il a fait pour nous, comme aussi l'Hon. Ed. Newton, l'Hon. V. Naz, le Dr Vitry, le Dr K. Möbius, le Dr Meldrum, Dr Baron Von Mueller, le Dr Le Juge, le Dr Pougnet, le Dr Dardenne, MM. Alexandre Agassiz, J. B. Balfour, Em. Desenne, Ev. Dupont et le Capitaine Andrea.

M. J. F. Anderson nous a communiqué des notes de voyages recueillies par son père aux Iles Seychelles. Ces dépendances offrent un très grand intérêt aux naturalistes ; nous devons donc encourager toutes les recherches qu'on y entreprendra et remercier M. Anderson de ses observations.

Médecine

La question des avantages qu'il y aurait de substituer le Sulfate de Cinchonidine au Sulfate de Quinine dans le traitement des fièvres intermittentes, a été portée à plusieurs reprises devant vous. Le Dr Le Juge nous a lu à ce propos un travail fort intéressant et le Dr Vitry a confirmé les conclusions de ce travail en vous faisant part de ses propres observations à ce sujet. Le Dr Daruty nous a dit aussi qu'il avait obtenu de très bons effets avec le Bromhydrate de Cinchonidine préparé par M. de Gaye, pharmacien à Mahébourg, et que l'emploi qu'il a fait de cette substance hypodermique a toujours été couronné d'un succès égal à celui résultant de l'emploi du Bromhydrate de

Quinine. A propos de la Méthode des Injections Hypodermiques de Bromhydrate de Quinine, méthode dont les avantages sont reconnus aujourd'hui par la plupart des Médecins de notre Colonie, le Dr Daruty vous a rapporté que sur plusieurs milliers d'injections, il n'a jamais observé d'abcès consécutifs et qu'il attribuait cela à la pureté et à la fraîcheur de la substance préparée par M. de Gaye et aussi aux soins apportés à ces opérations.

Le même praticien vous a entretenu des bons effets qu'il a obtenus dans le traitement d'Indiens atteints d'une grande débilité et de maigreur excessive, par l'usage du jus de la canne à sucre ou *fangourin*. Il vous a cité à ce propos plusieurs observations précises qui vous ont fait juger de la rapidité de la guérison.

Hygiène.

Un douloureux évènement, la mort de tous les membres d'une famille, sur une des petites dépendances à huile de Maurice est venu appeler l'attention du public sur une des questions d'hygiène les plus intéressantes des pays inter-tropicaux, celle des poissons vénéneux. Cette question dont s'occupe depuis plusieurs années votre Secrétaire, mérite d'appeler sérieusement votre attention et il serait désirable que toutes les personnes compétentes de notre Société, les Médecins principalement, s'occupassent de rassembler leurs observations à ce sujet. Au point de vue médico-légal il est regrettable de dire que ce sujet est com-

plétement dans l'obscurité la plus profonde et qu'un crime commis au moyen du principe toxique de certain poisson peut rester dans l'impunité. Nous devons donc remercier les Drs. Vitry et Daruty des observations qu'ils nous ont communiqués.

Les observations du Dr Vitry ont porté sur 3 pêcheurs dont un a succombé dans l'espace d'une heure et demie, ce qui donne une idée de la violence du principe malfaisant de certains poissons. Le Dr Daruty vous a énumérés les symptômes présentés par 39 indiens empoisonnés, il y a quelques mois, sur la propriété *Beau Vallon*, au Grand Port. Votre Secrétaire vous a dit qu'il ressortait de ses observations sur ce sujet que 1o. certains poissons sont accidentellement vénéneux, 2o. d'autres partiellement, 3o. enfin d'autres constamment vénéneux.

Les Champignons vénéneux de Maurice ont été de la part de M. Para le sujet d'une notice fort intéressante qu'il vous a présentée et vous avez pu constater plusieurs fois dans le courant de l'année tout le zèle et l'ardeur qui animent ce jeune homme intelligent et laborieux.

Un de nos médecins les plus autorisés, le Dr Régnaud, vous a entretenu d'un cas d'empoisonnement par le Manioc cuit, accident assez rare aujourd'hui à Maurice où cette plante économique semble avoir perdu toutes les propriétés malfaisantes, qui, du temps de son introduction par La Bourdonnais, ont tellement retardé son usage alimentaire.

Faune et Flore.

La Faune et la Flore de notre Ile ont subi des changements notables et bien constatés depuis sa découverte et même avant. Ces changements ont été de la part de votre Secrétaire le sujet d'une notice encore incomplète dans certains détails à élucider.

Zoologie.

M. de Coriolis vous a présenté un travail que vous avez apprécié sur la répartition et l'usage des couleurs par les animaux.

M. J. F. Anderson vous a présenté de la part du Rev. Blackburn des observations très précises sur les oiseaux de l'île Praslin (Seychelles).

Votre Secrétaire vous a donné une idée de la richesse de nos côtes en poissons de tous genres, c'est surtout d'après les collections du Museum et les listes récemment faites par M. Guichinot, Dr Möbius et surtout celle du Colonel Pike qui est la plus complète de toutes, qu'il a préparé le dénombrement des espèces de la faune Ichthyologique de Maurice.

Le même vous a fait voir des préparations de l'appareil venimeux du Laffe (*Synanceia Verrucosa*) d'après lesquelles vous avez pu vous convaincre que les poches à venin se trouvent situées de chaque côté du rayon et non à la base comme l'a dit le Dr Le Juge dans son remarquable travail sur le poisson.

Votre Secrétaire vous a aussi signalé l'existence à Diégo d'une nouvelle espèce de Tortue de marais. Ce

fait a une certaine importance au point de vue de la géographie zoologique.

M. Para vous a lu une très intéressante étude sur une araignée dont la morsure est redoutée à Madagascar, le *Thomisus Foka,* trouvée à plusieurs reprises à Maurice.

Les mollusques terrestres de Diego Garcia, recueillies par M. James Spurs, l'intelligent administrateur de cette île, ont été le sujet d'une notice de M. Ev. Dupont qui en a surtout parlé au point de vue de la géographie zoologique.

Plusieurs membres ont appelé notre attention sur des travaux de l'extérieur qui nous ont intéressé parcequ'ils touchaient à des animaux de notre région zoologique, c'est ainsi que Mr. Para nous a entretenu des travaux de M. Alix sur l'Aye-Aye, que M. Le Mière vous a donné un extrait des travaux de M. Milne Edwards sur la *Mesites variegatus,* oiseau de Madagascar, que M. Dupont nous a donné un extrait d'une notice de M. A. Morelet sur les coquilles terrestres recueillies par M. C. E. Bewsher à Anjouan.

Nous ne devons pas oublier de faire mention d'un ouvrage important du Dr Gunther du British Museum, sur les Tortues terrestres éteintes et vivantes de Maurice et ses dépendances. Ce travail fait sur des échantillons trouvés en différentes localités de notre île, a amené ce savant naturaliste à la découverte d'espèces nouvelles de tailles gigantesques.

Plusieurs specimens téralogiques vous ont aussi

été présentés. M. Para vous a fait voir un monstre cyclocéphalien du genre rhinocéphale. Mais sans contredit le specimen le plus curieux qui vous ait été présenté est un fœtus momifié ou *Lithopædion*, trouvé dans le corps d'une vache à Mahébourg et que le Dr Daruty vous a fait voir avant de le déposer au Museum.

M. Bewsher vous a présenté un petit serpent qui semble se propager depuis quelque temps, c'est le *Præpeditus linéatus*, tout-à-fait inoffensif d'ailleurs.

M. Hall a offert au Museum un beau spécimen mesurant 7 pieds, d'une vieille loutre (*Serranus Gigas*) prise à l'île de Jean de Nove.

M. Mazaud a aussi offert au Museum une Grenouille rouge de Madagascar ainsi que des Insectes curieux.

Botanique.

M. Anderson vous a offert un fruit frais du célèbre Coco de Mer de Praslin ainsi qu'un échantillon du bois de ce palmier remarquable.

Le Dr Régnaud vous a fait voir sa belle collection de bois du pays, préparée avec beaucoup de soins et vous attendez avec impatience les notes qu'il vous a promises au sujet de chacun de ces bois.

Le Dr Régnaud vous a aussi parlé du *Mesambryanthenum edule* ou Gookom, dont il a pu apprécier les vertus thérapeutiques dans les affections diphtéritiques.

M. Para vous a lu une note sur les propriétés du *Caladium*.

M. Le Mière vous a fait voir un specimen d'un très joli bois de Madagascar ainsi qu'une écorce qui, machée, a la propriété d'exciter énergiquement la salivation.

Géologie.

Le Cirque de Cilaos, à l'île de la Réunion, a été le sujet d'une étude géologique fort intéressante que vous a lue le Dr Régnaud.

M. Dupont vous a entretenu de la formation de certaines dépendances de Maurice au sujet d'une opinion émise par l'hon. Ed. Newton à notre dernière réunion annuelle. M. Dupont pense qu'on pourrait encore trouver à faire des collections intéressantes sur ces îles.

M. Anderson vous a présenté différents specimens minéralogiques des îles visitées par son père aux Séchelles.

Ce même membre vous a entretenu de l'apparition spontanée d'une île près du Détroit de Magellan.

Exposition.

Notre Société s'est toujours efforcée d'encourager les Arts et l'Industrie Coloniale par des Expositions où la population prouvait l'intérêt qu'elle prenait à ces réjouissances publiques par son empressement. Depuis plusieurs années et pour différentes raisons, il n'y a pas eu d'Exposition, aussi aviez-vous décidé

qu'une Exposition à laquelle prendrait part les colonies voisines qui ont des rapports commerciaux avec Maurice aurait lieu en 1879 pour coïncider avec le cinquantenaire de notre Société. Vous avez même à cet effet demandé l'appui pécuniaire du gouvernement ; mais il est malheureux que les raisons qui vous avaient guidés dans cette démarche, n'aient pas été compris à leur juste valeur par ceux qui sont appelés à disposer des fonds publics et il est regrettable à plus d'un titre que cette fête ne puisse avoir lieu cette année.

M. Numa Desjardins vous a entretenu à plusieurs reprises de la création d'un Musée de Peinture dont il s'occupe avec cette ardeur que nous lui connaissons, espérons que ses efforts seront récompensés.

Nous avons tous entendu avec intérêt un historique préparé par le Lieutenant Evans sur les timbres-postes et en particulier sur ceux de Maurice.

Une proposition émanée de la Société d'Emulation Intellectuelle vous a été présentée de faire partie d'un Institut Colonial en association sous certaines conditions de toutes les Sociétés de la Colonie. Cette proposition est encore à l'étude.

Notre Société compte aujourd'hui parmi ses membres un certain nombre de médecins qui vont, cette année, former, conformément à nos Statuts, une Section de Médecine où ils pourront débattre les questions les plus importantes des différentes branches de la médecine. C'est donc avec plaisir que nous verrons nos praticiens les plus distingués échanger entre eux

leurs idées et leurs observations au grand bénéfice de notre Colonie.

Avant de terminer ce Rapport déjà trop long, vous me permettrez de vous rappeler que cette année doit être marquée dans nos annales par l'ardeur et le zèle qu'apporteront tous ses membres à coopérer par leurs travaux à célébrer le cinquantenaire de notre Société, la plus ancienne institution scientifique, littéraire et artistique de la Colonie. Elle comptera encore de longues années tant que nous saurons nous grouper autour d'un homme distingué de la valeur de notre honorable Président pour marcher en avant.

Date Due

MAY - 1969

JUN 1970

SEP 1970

SEP 1971

MAY 1972

3 2044 106 279 953

DIGEST OF THE

LIBRARY REGULATIONS.

No book shall be taken from the Library without the record of the Librarian.

No person shall be allowed to retain more than five volumes at any one time, unless by special vote of the Council.

Books may be kept out one calendar month; no longer without renewal, and renewal may not be granted more than twice.

A fine of five cents per day incurred for every volume not returned within the time specified by the rules.

The Librarian may demand the return of a book after the expiration of ten days from the date of borrowing.

Certain books, so designated, cannot be taken from the Library without special permission.

All books must be returned at least two weeks previous to the Annual Meeting.

Persons are responsible for all injury or loss of books charged to their name.